



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

45<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent du patrimoine canadien

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 027**

Le jeudi 12 mars 2026

---

Présidente : Lisa Hepfner





## Comité permanent du patrimoine canadien

Le jeudi 12 mars 2026

• (0820)

[Traduction]

**La présidente (Lisa Hefner (Hamilton Mountain, Lib.)):** Bienvenue à la 27<sup>e</sup> réunion du Comité permanent du patrimoine canadien.

Avant que nous commençons, je vous demanderais de lire les lignes directrices sur les cartes mises à jour qui se trouvent sur votre table. Ces mesures sont en place pour aider à prévenir les retours de son et pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris nos interprètes. Vous remarquerez un code QR sur la carte, qui mène vers une courte vidéo de sensibilisation si vous voulez en savoir plus. Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le lundi 22 septembre 2025, le Comité se réunit pour étudier l'état des secteurs du journalisme et des médias. On dirait que nous avons beaucoup de témoins aujourd'hui.

[Français]

Nous recevons Mme Marie-Eve Carignan, qui est professeure titulaire de la Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents, à l'Université de Sherbrooke, et qui témoignera à titre personnel.

[Traduction]

Du Aboriginal Peoples Television Network, nous accueillons Cheryl McKenzie, directrice exécutive; Mike Omelus, directeur exécutif du contenu et de la programmation; et Joel Fortune, conseiller juridique.

Nous avons également parmi aujourd'hui David Errington, président-directeur général, et Kevin Goldstein, conseiller juridique externe en matière de réglementation, de Accessible Media Inc.

Nous accueillons aussi Kiumars Rezvanifar, président, et Madeline Ziniak, présidente du conseil d'administration, de l'Association canadienne des médias ethniques.

Chaque organisation disposera de cinq minutes pour faire une déclaration liminaire, et nous inviterons ensuite les membres du Comité à poser des questions.

[Français]

Nous allons commencer par Mme Marie-Eve Carignan.

Vous avez la parole pour cinq minutes.

**Marie-Eve Carignan (professeure titulaire, Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents, Université de Sherbrooke, à titre personnel):** Merci, madame la présidente.

Je vous remercie de l'invitation aujourd'hui.

Je vais d'abord vous dire quelques mots sur mon parcours, de même que sur la raison pour laquelle je vous parle aujourd'hui. J'ai été responsable des communications et analyste au Conseil de presse du Québec pendant sept ans. Le Conseil de presse du Québec est le tribunal d'honneur de la presse du Québec, et donc un organisme d'autorégulation des médias. Au Conseil, je me suis intéressée à l'encadrement déontologique et éthique des médias. Depuis une douzaine d'années, je suis professeure à l'Université de Sherbrooke en communication et information publique. Mes recherches portent principalement sur les pratiques journalistiques, la déontologie médiatique, l'impact des médias en société et la désinformation.

Aujourd'hui, je voulais vous parler des médias non seulement comme un bien public, mais comme un bien public avec une responsabilité conséquente.

Il est important que les médias soient considérés comme un bien public, puisqu'ils ne sont pas des entreprises comme les autres, en raison de leur rôle essentiel en démocratie et pour servir le public, donc les citoyens. Chacun peut en bénéficier. Pour cette raison, une intervention publique est nécessaire pour les financer.

En ce sens, les mesures de pérennité financière déjà adoptées par le gouvernement canadien doivent être maintenues et renforcées puisque, comme vous le savez, on assiste à un effritement continu des revenus publicitaires traditionnels pour les médias. On peut noter une baisse de 6 milliards de dollars depuis 2008 au profit des grandes plateformes numériques américaines.

Des mesures telles que la Loi sur les nouvelles en ligne sont essentielles à la survie de ces médias et doivent être renforcées. Les pays gagneraient à se concerter pour adopter des mesures communes plus fortes et peut-être avoir plus de poids face à ces géants du Web en travaillant conjointement.

Le crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique canadienne doit également être maintenu et renforcé, à mon avis.

Il importe de financer le journalisme, qui a une grande valeur ajoutée pour le public, notamment le journalisme factuel, le journalisme d'enquête et le journalisme scientifique.

Des mesures doivent être adoptées pour favoriser les médias de proximité en raison de leur importance. Il y a lieu de se préoccuper de certains déserts de l'information où les nouvelles locales et la couverture politique municipale sont complètement inexistantes. On compte certaines régions, notamment au Québec, qui sont couvertes par un seul média, et parfois par un seul journaliste. Il s'agit parfois de grands territoires très difficiles à couvrir.

À titre d'exemple de l'importance de la proximité de l'information, nos recherches sur la tragédie ferroviaire de Lac-Mégantic nous ont permis de montrer le rôle crucial des médias de proximité en situation de crise. Dans le contexte de cette crise, la radio locale a vraiment été un moteur essentiel pour permettre à la population de connaître les comportements adéquats à adopter en matière de santé publique. Ces comportements n'étaient pas présentés dans les médias nationaux. Le seul endroit où la population pouvait donc apprendre comment agir, c'était dans les médias de proximité, dont la radio locale. Il est donc nécessaire de financer ces médias qui sont essentiels en situation de crise et d'inclure dans les programmes fiscaux des mesures pour ces médias.

Dans un autre rapport que notre équipe a déposé en 2023 au ministère de la Culture et des Communications du Québec, nous avons aussi démontré le rôle essentiel des médias autochtones pour servir ces communautés. Celles-ci se sentent d'ailleurs peu représentées par les médias nationaux. Les médias autochtones présentent des enjeux criants en matière de ressources humaines et matérielles et de formation pour les journalistes professionnels. Ils ont besoin d'un financement récurrent. Un financement par projet est particulièrement contraignant et mal adapté à leur situation. Ils ont besoin aussi d'une meilleure structure pour aller chercher des revenus publicitaires, y compris les publicités du gouvernement. D'ailleurs, plusieurs des intervenants que nous avons interrogés pendant cette enquête nous ont expliqué à quel point les publicités gouvernementales avaient pu sauver leur média pendant la pandémie de la COVID-19. C'était essentiel pour eux, sinon plusieurs auraient fermé.

Un bien public comme les médias implique aussi, évidemment, une grande responsabilité sociale. Nous sommes dans un contexte de montée de la désinformation où le public canadien s'informe encore massivement sur les réseaux sociaux. D'ailleurs, malgré le blocage des nouvelles par Meta, plusieurs données, dont celles du Digital News Report 2025, montrent encore qu'un grand nombre de Canadiens, soit un Canadien sur quatre ou cinq, continuent à s'informer sur Facebook. C'est extrêmement préoccupant. Il importe d'offrir des sources d'information diversifiées au public pour que les gens puissent faire face à cette montée de la désinformation en ligne.

Les résultats d'une autre enquête que nous avons menée pendant la pandémie nous ont permis de démontrer que le public avait parfois des attentes émotives envers les médias lors de crises. On les accuse à certains moments d'être trop critiques, à d'autres moments de ne pas être assez critiques ou, lorsque la fatigue s'installe, de trop couvrir une crise, comme celle du verglas. D'ailleurs, pour chaque partie impliquée, la crise est sa crise, et on a parfois une impression de biais médiatique alors que c'est peut-être aussi une perception subjective de ce qu'engendrent la crise et l'incertitude. Quoi qu'il en soit, la confusion des genres journalistiques, entre information et opinion, alimente une certaine méfiance du public envers l'information.

• (0825)

Dans une autre enquête que nous avons menée, mon collègue Marc-François Bernier et moi, en 2023, nous avons pu démontrer que, si la majorité des répondants estiment que les événements se sont passés comme les médias les ont racontés, plusieurs ont des doutes sur l'indépendance des journalistes et des entreprises de presse envers le politique et l'économique, notamment.

C'est pourquoi la responsabilité des médias est si importante. Si les médias sont des biens publics, ils doivent mettre en place des structures pour démontrer qu'ils répondent à des normes déontologiques et s'assurer de rendre des comptes au public. Ce dernier a besoin de transparence et d'être mieux informé sur les pratiques journalistiques. L'éducation aux médias est essentielle pour comprendre les sources d'information et pour bien les choisir, surtout dans un contexte de montée de l'intelligence artificielle et des hypertrucages.

Investir dans la formation des journalistes, notamment ceux qui travaillent dans les médias communautaires, et leur fournir les ressources pour qu'ils puissent mettre au point les outils technologiques et numériques nécessaires à leur découvrabilité est essentiel à leur survie. Une mutualisation de ces ressources serait une bonne occasion pour ces médias.

En bref, dans un monde en crise et devant la montée de la désinformation et des sources tendancieuses, il importe de présenter les médias comme un bien public qui doit être financé en conséquence, mais qui doit aussi rendre compte de ses actions en raison de sa responsabilité sociale.

Merci.

**La présidente:** Merci à vous, madame Carignan.

[Traduction]

Nous allons maintenant passer au Aboriginal Peoples Television Network.

Vous avez ensemble un total de cinq minutes.

**Cheryl McKenzie (directrice exécutive, Nouvelles et actualités, Aboriginal Peoples Television Network):** Merci beaucoup.

Bonjour, madame la présidente et distingués membres du Comité. Merci de nous avoir invités à comparaître aujourd'hui.

APT News permet de faire entendre des points de vue autochtones dans le dialogue national du Canada. Nous le faisons en respectant les normes journalistiques professionnelles les plus strictes. Dès le premier jour, nous avons assuré l'indépendance journalistique et l'intégrité éditoriale. Ces principes catégoriques proviennent du regret et illustre Dan David, directeur de l'information lorsque APT News a été mis sur pied. Nos journalistes suivent les mêmes normes rigoureuses auxquelles on s'attend de la part des grands médias d'information au Canada.

Ce qui rend APT différent, c'est le point de vue autochtone. Nous rapportons des événements qui ne sont pas couverts ailleurs. C'est la majeure partie de nos reportages, et nous couvrons aussi les événements nationaux et mondiaux abordés par tous les réseaux. APT investit massivement dans le journalisme. Nous avons des bureaux partout au pays et nous envoyons des journalistes partout où c'est nécessaire, même lorsque le déplacement est difficile et coûteux. Récemment, nos journalistes se sont rendus au Groenland pour faire un reportage sur le point de vue des Inuits par rapport aux menaces de prise de contrôle des États-Unis. Nous nous déplaçons aussi d'un bout à l'autre du Canada, y compris pour nous rendre dans de nombreuses collectivités éloignées. Nous nous sommes dernièrement rendus à Resolute Bay et à Grise Fiord pour faire un reportage sur le mode de vie qui change compte tenu de la fonte des glaces de mer.

Ce genre de reportage demande du temps et des ressources. Même si de nombreux reportages diffusés à la télévision ne dépassent pas 90 secondes, ceux de APTN durent parfois trois ou quatre minutes, voire plus longtemps. Ce temps est important. Il permet à nos journalistes d'expliquer la nouvelle, d'inclure la voix de la communauté et de brosser un tableau complet, car les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis sont complexes.

APTN produit l'une des dernières émissions d'enquête indépendantes au Canada. Notre journalisme se distingue à l'échelle nationale. Nous avons notamment reçu la distinction la plus prestigieuse en journalisme, le prix Michener. Cela dit, la plus importante mesure, c'est la confiance que nous bâtissons avec nos communautés. Aucun autre média au Canada ne peut égaler le volume et la portée de la couverture médiatique autochtone de APTN. En tant que peuples autochtones, nous devons raconter nos propres histoires.

Je vais maintenant céder la parole à mon collègue, Mike Omelus.

● (0830)

**Mike Omelus ( directeur exécutif, Contenu et stratégie, Aboriginal Peoples Television Network):** Merci, madame McKenzie.

[Français]

Bonjour, tout le monde.

[Traduction]

Le système médiatique du Canada est réellement sous pression. L'alarme sonne déjà.

[Français]

Le système canadien de radiodiffusion traverse une période extrêmement difficile. Les changements survenus dans le marché des médias menacent la capacité des radiodiffuseurs canadiens à continuer de produire des émissions journalistiques et autres qui reflètent notre pays. La question fondamentale est la suivante: le Canada disposera-t-il encore des institutions médiatiques nécessaires pour raconter ses propres histoires?

[Traduction]

APTN compte principalement sur ses frais d'abonnement et sur la publicité pour mener ses activités, mais tout cela est menacé. L'écosystème de radiodiffusion est redéfini par les plateformes mondiales de diffusion en continu. Elles sont bien implantées au Canada et génèrent des milliards de dollars de revenus, mais elles sont loin d'apporter la même contribution au système canadien, la contribution à laquelle on s'attend de la part des radiodiffuseurs canadiens. C'est intenable pour le système canadien et les médias canadiens. C'est la raison pour laquelle APTN a proposé que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, ou CRTC, établisse un fonds pour les services d'importance exceptionnelle. Ce fonds serait conçu de manière à appuyer les radiodiffuseurs dont l'utilité publique est essentielle pour les Canadiens. Ce fond et d'autres mesures sont nécessaires pour permettre aux Canadiens et au contenu canadien d'avoir une présence significative en ligne.

Le journalisme, les récits et la préservation de la langue des Autochtones dépendent tous d'un système canadien de radiodiffusion sain, tout comme l'intégrité journalistique, selon nous. Nous ne pouvons pas protéger l'intégrité journalistique si les salles de nouvelles disparaissent. Il est temps que tout le monde mette la main à

la pâte. D'un bout à l'autre du Canada, les médias et les salles de nouvelles risquent de disparaître, et APTN n'est pas une exception.

[Français]

Merci.

Nous serons heureux de répondre à vos questions.

[Traduction]

**La présidente:** Merci beaucoup.

Madame McKenzie, j'aurais adoré avoir trois ou quatre minutes pour faire un reportage à mon époque. Vous avez raison de dire que les reportages durent entre 90 secondes et deux minutes.

Les témoins d'Accessible Media sont les suivants.

Monsieur Errington, monsieur Goldstein, vous avez cinq minutes, à partir de maintenant.

**David Errington (président-directeur général, Accessible Media Inc.):** Bonjour.

Accessible Media Inc., ou AMI, souhaite remercier le Comité de cette occasion de comparaître devant vous ce matin pour présenter ses points de vue sur l'état de l'industrie des médias au Canada.

Je m'appelle David Errington, et je suis président-directeur général. Je suis accompagné de Kevin Goldstein du cabinet Goldstein Communications Law, le conseiller juridique externe de AMI en matière de réglementation.

AMI est une entreprise canadienne de contenu qui divertit, informe et démarginalise les personnes handicapées, en offrant un contenu original qui tient compte de la diversité et de l'inclusion. AMI exploite trois services de radiodiffusion: AMI-tv, AMI-audio en anglais et AMI-télé en français. Ces trois services profitent d'une ordonnance de distribution obligatoire du CRTC, qui oblige les entreprises de distribution par câble et par satellite du Canada à distribuer les services de AMI à tous leurs abonnés et à verser à AMI une redevance mensuelle par abonné qui est établie par le CRTC. La mission d'AMI est de donner la parole aux Canadiens qui vivent avec un handicap, un Canadien sur quatre, de représenter leurs intérêts, leurs préoccupations et leurs valeurs, grâce à des médias accessibles et à une représentation.

Cette étude survient à un moment critique pour le secteur canadien des médias. Depuis plus d'une décennie, le système canadien de radiodiffusion traverse des changements structurels importants qui sont attribuables à l'émergence de plateformes étrangères de diffusion en continu sur Internet comme Netflix, Prime Video et Disney+, et à la diminution connexe des abonnements auprès des fournisseurs de services par câble, de télévision sur protocole Internet et de services par satellite.

Les services d'AMI et d'autres chaînes d'intérêt public semblables jouent un rôle très important dans le système de radiodiffusion canadien et apportent une contribution inestimable aux collectivités qu'ils desservent. Ensemble, nous sommes une pierre angulaire des écosystèmes démocratiques, culturels, linguistiques et accessibles du Canada, en offrant aux Canadiens une programmation d'intérêt public digne de confiance dans toutes les régions du pays.

Il est toutefois important de reconnaître que ces chaînes s'adressent à des auditoires cibles et qu'elles n'existeraient pas sans intervention réglementaire. Depuis toujours, les revenus proviennent presque entièrement des frais d'abonnement mensuels que les entreprises de distribution par câble, de télévision sur protocole Internet et de distribution par satellite payent. Les abonnés de ces distributeurs coupent le cordon et migrent vers des fournisseurs de diffusion en continu, ce qui a une incidence considérable sur les radiodiffuseurs d'intérêt public comme AMI et menace leur viabilité à long terme.

Le problème est exacerbé par le fait que le CRTC n'est généralement pas disposé à envisager des changements aux tarifs que les distributeurs de radiodiffusion payent aux services d'intérêt public, sauf dans le cadre d'un processus officiel de renouvellement de licence. Le renouvellement des licences est censé avoir lieu tous les cinq ans, mais, compte tenu de la refonte récente de la Loi sur la radiodiffusion et des efforts du CRTC pour revoir son cadre réglementaire en conséquence, le renouvellement des licences pour ces chaînes ne se fera vraisemblablement pas avant 2027, soit neuf années complètes depuis la dernière fois. De plus, les services de télévision de AMI n'ont jamais subi de hausse tarifaire après presque deux décennies d'existence.

Les revenus annuels de AMI ont facilement diminué de 4 millions de dollars depuis la dernière fois que sa licence a été renouvelée en 2018, et ils continuent de diminuer. Cette réalité financière a forcé AMI à restructurer ses activités, à réduire son effectif et à changer sa façon de produire des émissions, mais ce n'est qu'une solution temporaire. Même si une hausse raisonnable des tarifs payés par les distributeurs de radiodiffusion fait partie de la solution, nous soutenons respectueusement qu'une approche plus globale est nécessaire. Le CRTC cherche actuellement à déterminer quelle devrait être la contribution financière au système des plateformes de diffusion en continu, et AMI et d'autres intervenants ont fait valoir qu'une partie de ces dépenses doit servir à appuyer les chaînes d'intérêt public. C'est d'ailleurs une chose qui est maintenant expressément envisagée en vertu de la Loi sur la radiodiffusion.

De plus, en 2024, le gouvernement s'est engagé à verser 10 millions de dollars sur deux ans pour aider à pallier un manque de fonds pour les services d'intérêt public. Ce financement a récemment été renouvelé pour deux autres années, mais à un montant moins élevé. Bien que nous sommes vraiment reconnaissants de ces fonds, c'est loin d'être suffisant. Au cours des trois prochaines années, les services d'intérêt public qui ont droit à une partie de ce financement s'attendent à avoir un manque à gagner de 38 millions de dollars.

Ce qu'il nous faut désespérément, c'est un financement fiable et durable. Il faut pour cela que le gouvernement fédéral débloque des fonds pendant une longue période et à des niveaux beaucoup plus élevés que 10 millions de dollars. Ces fonds, de pair avec un financement accru des distributeurs de radiodiffusion et les contributions obligatoires des plateformes de diffusion en continu, aideraient à stabiliser les activités des chaînes d'intérêt public à long terme. Cependant, sans ce soutien, on compromet sérieusement la viabilité de nos chaînes et leur capacité de s'acquitter de leurs mandats.

AMI aimerait remercier le Comité de nous donner l'occasion de formuler ces commentaires, et nous serons heureux de répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir.

Merci.

• (0835)

**La présidente:** Merci.

En dernier, nous avons l'Association canadienne des médias ethniques.

Vous disposez de cinq minutes.

**Kiumars Rezvanifar (président, Association canadienne des médias ethniques):** Bonjour, madame la présidente et distingués membres du Comité. Au nom de l'Association canadienne des médias ethniques, je veux vous remercier de nous donner l'occasion de comparaître devant le Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes dans le cadre de l'étude sur l'état des secteurs du journalisme et des médias.

Je m'appelle Kiumars Rezvanifar et je suis président de l'Association canadienne des médias ethniques. Depuis 33 ans, je suis également producteur de télévision indépendante pour les communautés iraniennes au Canada. Je suis accompagné de Mme Madeline Ziniak, présidente du conseil d'administration de l'Association et récipiendaire de l'Ordre du Canada compte tenu de son travail dans les médias multilingues et multiculturels.

L'Association canadienne des médias ethniques a été fondée en 1978. C'est un organisme bénévole à but non lucratif dont les membres, des journalistes, des producteurs et des écrivains, représentent le secteur médiatique ethnique diversifié du Canada. Depuis 48 ans, l'Association, dans le cadre de son mandat, appuie les principes canadiens de la citoyenneté, du multiculturalisme et du droit à la liberté d'expression sans biais ethnocentrique. L'Association offre aussi tous les ans des prix nationaux d'excellence journalistique décernés par un jury afin de mettre en évidence et d'encourager le travail exceptionnel et les talents hors du commun dans les médias ethniques du Canada.

Nous sommes ici aujourd'hui pour parler de problèmes graves auxquels fait face le secteur des producteurs indépendants d'émissions de télévision communautaire multilingue au Canada. Nos plateformes médiatiques permettent d'atteindre des millions de téléspectateurs par semaine, et elles ciblent des communautés mal desservies partout au Canada dont la langue de prédilection n'est ni l'anglais ni le français. Je vous signale que c'est le seul secteur des médias canadiens sans financement fédéral stable, même s'il est essentiel pour assurer dans plusieurs langues une communication et une sensibilisation dignes de confiance.

Malheureusement, malgré des déclarations de représentants du gouvernement, aucun producteur indépendant et d'émission de télévision communautaire multilingue n'a accès à un financement. Je parle plus précisément du Fonds des médias du Canada, du fonds pour les nouvelles de Google, de l'Initiative de journalisme local et du crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique canadienne. En fait, les critères pour profiter de tous ces fonds constituent des obstacles et pénalisent le secteur des producteurs communautaires ethniques indépendants.

Je vais maintenant demander à Mme Ziniak de poursuivre notre exposé.

**Madeline Ziniak (Chair, Association canadienne des médias ethniques):** Merci, monsieur Rezvanifar.

Nous avons désespérément besoin de conditions équitables pour les producteurs communautaires ethniques indépendants, des conditions proportionnelles à la population multilingue du Canada. Le contexte que nous venons de décrire a mené à la disparition de nombreuses plateformes canadiennes de médias multilingues. Cet environnement difficile continue de menacer le secteur fragile des médias multilingues puisqu'il est systématiquement exclu des sources existantes de financement soutenu par le gouvernement.

Ce secteur reflète l'identité multiculturelle et ethnoculturelle du Canada, mais il sert également de canal pour assurer une communication digne de confiance et essentielle, qui tient compte des activités de rayonnement du gouvernement. Je peux donner un exemple pertinent. Pendant les confinements liés à la COVID-19, nous avons transmis de l'information essentielle sur la santé à différents auditoires dans leur langue maternelle. Ces personnes n'auraient autrement pas eu accès à des renseignements cruciaux pour sauver des vies. Il est aussi important de souligner que ce secteur des médias, s'il n'a pas accès aux structures de financement et au soutien gouvernemental canadien, pourrait devenir vulnérable à l'influence étrangère et à la désinformation provenant de l'étranger, ce qui pourrait présenter un risque pour la sécurité nationale.

Selon Statistique Canada, un Canadien sur quatre parle à la maison une langue qui n'est ni le français ni l'anglais. La loi révisée sur la radiodiffusion prévoit un soutien pour la production et la diffusion d'émissions dans différentes langues. Nous devons être en mesure de contribuer au développement et à la viabilité d'un environnement médiatique canadien plus inclusif.

L'Association canadienne des médias ethniques participe depuis des années à des discussions avec différents ordres de gouvernement pour cerner nos problèmes et proposer des recommandations. C'est dans cet esprit aujourd'hui que nous nous réjouissons de cette occasion de présenter les enjeux auxquels fait face le secteur canadien des producteurs indépendants ethniques et communautaires. Nous sommes le Canada.

*Thank you. Meegwetch. Ba Sepas. Diakuii. Merci.*

Nous sommes impatients de répondre à vos questions.

● (0840)

**La présidente:** Je vous remercie tous de vos déclarations liminaires très succinctes et détaillées.

Je donne maintenant la parole à Mme Thomas. Vous avez six minutes.

**Rachael Thomas (Lethbridge, PCC):** Merci.

Ma première question est pour l'Association canadienne des médias ethniques.

Dans votre déclaration liminaire, vous avez dit que, sans le soutien nécessaire pour permettre aux médias ethniques de continuer d'exister au Canada, les gens qui font partie des différentes communautés ethniques ici dans notre pays sont vulnérables, peut-être, à la désinformation et à la désinformation. Ils sont également vulnérables à l'influence étrangère.

Je souhaite que vous preniez une minute pour en dire plus long sur cette vulnérabilité.

**Madeline Ziniak:** Je vais commencer la réponse puis céder la parole à M. Rezvanifar, qui a une expérience concrète de ce qui se produit réellement.

Sans le soutien du Canada, nous avons des médias ethniques qui sont souvent bénévoles ou qui doivent être subventionnés par d'autres entreprises pour pouvoir poursuivre leur programmation et leur production de contenu. On a cité de nombreux cas où des gouvernements étrangers se sont présentés et ont dit: « Nous allons soutenir votre entité médiatique. Cependant, si nous le faisons financièrement, vous devrez inclure une partie de cet éditorial. »

De nombreux producteurs indépendants, et M. Rezvanifar en fait partie, ont refusé ce soutien compte tenu de l'information qu'ils auraient dû présenter, une information qui n'aurait pas tenu compte du point de vue canadien, surtout à notre époque polarisée.

Je pense que nous traversons une période extrêmement difficile. C'est certainement le cas pour les communautés ethnoculturelles qui se consacrent à un point de vue ethnoculturel canadien. Elles sont le lien qui unit les communautés au Canada et une voix crédible dans la langue maternelle des gens. Il est très important d'obtenir de l'information exacte. Souvent, les personnes qui ne parlent ni anglais ni français ont de la difficulté à interpréter clairement l'information présentée.

Je vais maintenant demander à M. Rezvanifar de parler de sa propre expérience dans ce contexte.

**Kiumars Rezvanifar:** L'année dernière, CBC m'a approché dans le cadre d'une étude menée par le gouvernement. Cette étude a révélé que l'influence étrangère est un autre problème pour la sécurité nationale. D'ailleurs, il y a 33 ans, quand j'ai commencé mon émission et qu'on ne me connaissait pas, le gouvernement m'a approché parce que j'avais démarré une entreprise. À trois reprises, on m'a approché et on a voulu m'aider. Ce qui est curieux, c'est qu'on me disait que j'avais le même mandat qu'eux, c'est-à-dire promouvoir la culture, tout promouvoir. Nous ne sommes toutefois pas dupes. Nous savions ce qui allait se produire. À trois reprises, j'ai refusé. C'est parce que j'ai refusé que je suis ici maintenant. En fait, je connais plusieurs médias qui sont tombés dans ce piège, et ils n'existent plus. Il y a effectivement un prix à payer lorsqu'on s'engage dans cette voie.

**Rachael Thomas:** Je trouve intéressant que vous ayez pu tenir tête au régime iranien et refuser son financement. Merci de défendre la vérité.

● (0845)

**Kiumars Rezvanifar:** C'est mon devoir.

**Rachael Thomas:** Fait intéressant, en janvier dernier, des manifestants iraniens se sont rassemblés à l'extérieur de CBC/Radio-Canada pour exiger une couverture plus objective de ce qui se passait et se passe encore en Iran. Ils demandaient à ce que CBC dise la vérité.

Les médias, comme le vôtre, s'engagent à dire la vérité. Pourquoi est-ce si important dans un environnement où cela ne semble pas être le cas, même de la part de nos principaux médias au pays?

**Kiumars Rezvanifar:** Nous nous battons pour cela. En fait, au cours des deux derniers mois, nous avons assisté à un embargo médiatique à tous les niveaux, et même de la part des défenseurs des droits de la personne.

Je fais partie de l'organisation qui travaille en coulisses pour organiser ces rassemblements et tout le reste. Nous avons créé notre marque, en quelque sorte.

Je me souviens que lors d'un rassemblement où il y avait 150 000 personnes au centre-ville de Toronto, nous n'avons eu droit qu'à 20 secondes de temps d'antenne. Il semble que ce soit le cas tous les jours. C'est en soi une nouvelle, si vous voulez en parler.

Nous avons entendu dire — et je ne veux pas les nommer — que certaines mentalités et de certains points de vue au sein de cette organisation l'avaient amenée à ne pas nous accorder de couverture. C'est pour l'ensemble de la communauté. Ce n'est pas souvent que nous nous adressons à un radiodiffuseur pour faire une telle demande, mais c'est si évident, si clair. Ce sont des nouvelles qui ont été couvertes partout dans le monde, sous tous les aspects, et notre principal radiodiffuseur essaie de détourner le regard, ou du moins il ne leur accorde pas l'attention nécessaire pour les Canadiens, et pas seulement pour nous. Nous vivons aujourd'hui dans une communauté mondiale. Tout ce qui se passe n'importe où nous touche en ce moment. Il est un peu triste et décevant que nous dépendions de cette organisation pour nous raconter notre histoire. Nous sensibilisons les Canadiens à ce qui se passe parce que, malheureusement, ils n'obtiennent pas la vérité. Nous devrions l'obtenir de CBC.

**Madeline Ziniak:** Si vous me permettez d'ajouter quelque chose, je pense que le secteur des médias ethniques est déterminé à contribuer à la démocratie au Canada. Beaucoup de communautés sont ici pour cette raison. Alors que nous vivons dans un monde plus turbulent, nous savons que la démocratie est en train de s'éroder. Il est très important d'avoir une perspective ethnoculturelle canadienne dans le cadre des nouvelles pour refléter la dynamique communautaire, et en guise de soutien.

Dans un monde où la polarisation est croissante, il est très important d'avoir ce fil conducteur dans les médias, dans une langue familière et plus précisément dans le cadre d'un segment des producteurs ethniques indépendants qui, comme nous l'avons dit, aimeraient vraiment pouvoir bénéficier d'un certain soutien. C'est une catégorie distincte et elle n'a pas été reconnue jusqu'à maintenant dans l'arène de la radiodiffusion.

**La présidente:** Merci.

Monsieur Al Soud, vous disposez de six minutes.

**Fares Al Soud (Mississauga-Centre, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Je vous remercie tous d'être parmi nous aujourd'hui.

Dans un écosystème médiatique sain, tout le monde peut se reconnaître dans les histoires qui sont racontées. Tout le monde mérite d'avoir accès aux nouvelles.

Ma première question s'adresse aux représentants d'APTN.

Madame McKenzie, monsieur Omelus et monsieur Fortune, je vous remercie d'être parmi nous.

Les organisations médiatiques autochtones jouent un rôle unique et vital dans l'écosystème médiatique du Canada. Elles font en sorte que les voix autochtones soient entendues, que les histoires soient racontées de manière authentique et que les communautés, surtout dans les régions éloignées, aient accès à un journalisme adapté à leur culture.

Madame McKenzie, vous avez dit qu'en tant qu'Autochtones, c'est vous qui devriez raconter vos propres histoires. D'après votre expérience, quels types d'histoires ou de points de vue sont le plus souvent oubliés lorsque le journalisme autochtone est absent du paysage médiatique?

**Cheryl McKenzie:** C'est cette expérience vécue dans les communautés par les gens qui travaillent dans le domaine du journalisme. Vous pouvez passer toute votre journée à faire quelque chose qui vous tient à cœur et qui vous passionne. Vous pouvez faire la recherche et le travail. Ensuite, vous présentez cela et vous rentrez chez vous pour la soirée, mais les sujets que vous avez abordés pendant la journée n'ont aucune incidence sur votre famille. Vous n'y pensez pas. Cela n'a aucune incidence sur votre vie et sur votre capacité à retourner au travail le lendemain.

Je pense que le fait d'avoir des journalistes autochtones qui font du journalisme autochtone permettrait de présenter un contexte plus profond que les manchettes et les petits reportages ne peuvent tout simplement pas présenter.

• (0850)

**Fares Al Soud:** C'est une idée intéressante... L'expérience reflétée dans ces espaces pour permettre à d'autres de la comprendre.

APTN joue un rôle essentiel pour veiller à ce que les communautés autochtones se reconnaissent dans les médias nationaux. Quels sont les plus grands défis structurels auxquels les radiodiffuseurs autochtones font face pour atteindre les auditoires aujourd'hui?

**Cheryl McKenzie:** C'est sans aucun doute un enjeu de ressources. APTN tire ses revenus principalement des abonnements au câble, et nous savons tous dans quelle direction ils s'en vont. Cela se traduit par une diminution des revenus, année après année, pour des radiodiffuseurs comme APTN.

Nous avons également des systèmes de cotes d'écoute qui ne captent pas vraiment l'auditoire qui regarde APTN. L'accent est mis sur les collectivités du Sud. Il n'y a pratiquement aucune mesure. Je sais que l'on travaille à changer la manière dont la consommation télévisuelle est mesurée afin de capter nos auditoires de façon plus juste, mais les choses ne se font tout simplement pas assez rapidement. Cela a une incidence sur nos résultats nets et nos revenus en matière de commercialisation. Tout le monde regarde ces chiffres et dit: « Nous sommes désolés, mais nous ne pouvons pas vous aider », même si ces chiffres ne reflètent pas la réalité.

Nous avons fait plus avec moins au fil des ans, surtout au cours des dernières années. Nous devons absolument être présents sur la scène numérique. Je suis très fier du travail des membres de notre équipe. Ils vont de l'avant et foncent. Ils ont tellement d'idées et ils les réalisent, et nous faisons nos émissions de télévision. Tout est mis en mode numérique.

Nous venons de relancer notre application de nouvelles. Elle n'a pas fonctionné pendant un certain temps en raison de la mise à niveau, mais on peut maintenant la trouver.

Je pourrais continuer longtemps, mais je pense que je devrais m'arrêter ici.

**Mike Omelus:** Si vous me permettez d'en dire plus sur le système, il y a de nombreux problèmes structurels, et les cotes d'écoute n'en sont qu'un parmi d'autres. Les chiffres de Numeris sont la principale mesure utilisée par les annonceurs et les grands radiodiffuseurs pour déterminer les auditoires. Il n'y a pas de mesure, ou très peu, dans les régions rurales. Il n'y a aucune mesure dans les trois territoires. Il n'y a pas de mesure des satellites, ce qui a une incidence énorme sur les statistiques relatives au nombre de personnes qui nous regardent par l'entremise du système habituel.

On expérimente l'utilisation de données provenant de décodeurs depuis au moins 10 ans. Les tests préliminaires montrent une augmentation de plus de 30 % des cotes d'écoute d'APTN, ce qui indique que le système actuel est défectueux. C'est l'un des problèmes auxquels nous faisons face.

**Fares Al Soud:** C'est fantastique. Merci à vous deux.

C'est une transition parfaite vers ma prochaine question sur les abonnements au câble.

Le Comité s'intéresse à ce changement et aux progrès technologiques de manière constante, car ils ont une incidence importante sur l'industrie dans son ensemble.

Étant donné que les auditoires consomment de plus en plus de médias par l'entremise des plateformes numériques et des services de diffusion en continu, pourriez-vous nous donner un peu plus de contexte sur le genre de progrès que vous vous êtes efforcés de réaliser ou sur les voies que vous avez empruntées dans le monde numérique? Aussi, selon vous, quelles politiques ou quels soutiens seraient les plus utiles dans le cadre de cette transition?

**Cheryl McKenzie:** Nous avons monnayé notre chaîne YouTube, et nous utilisons Google. Nous publions notre contenu sur de multiples plateformes chaque jour. Nous nous sommes lancés dans les balados parce que nous savons qu'ils sont très populaires.

Nous faisons de nombreuses diffusions en direct, y compris de nombreux événements comme... Pas ce comité... Je leur ai dit: « Pas ce comité. » Je plaisante. Je n'ai pas dit cela. Nous couvrons les grands événements d'actualité. Nous assurons cette diffusion afin de pouvoir offrir une tribune à nos auditoires pour qu'ils puissent regarder le contenu sur leur réseau et discuter de ce qui se passe dans le forum de commentaires. Nous diffusons nos nouvelles en direct deux fois par jour sur notre réseau et nous le faisons en ligne également.

Même notre équipe de nouvelles aide APTN à devenir de plus en plus présent sur la scène numérique, parce qu'elle est petite, mais puissante. Nous devons tous nous serrer les coudes et essayer d'en faire le plus possible, et c'est ce que nous faisons.

• (0855)

**La présidente:** Merci. Nous n'avons plus de temps.

Monsieur Omelus, je voulais vous demander de clarifier quelque chose.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez suggéré que le gouvernement mette en place un système pour les services de quelque chose d'exceptionnel. Je n'ai pas compris la dernière partie. Qu'avez-vous dit?

**Mike Omelus:** J'ai parlé d'un service d'une importance exceptionnelle.

**La présidente:** Une importance exceptionnelle. D'accord.

**Mike Omelus:** Ce que fait APTN est unique...

**La présidente:** Je ne vais pas vous demander d'entrer dans les détails tout de suite. Peut-être que d'autres députés le feront, mais j'ai pensé que c'était une suggestion importante. Je voulais m'assurer d'avoir bien compris.

[Français]

Monsieur Champoux, vous avez la parole pour six minutes.

**Martin Champoux (Drummond, BQ):** Merci, madame la présidente.

Bonjour, docteur Carignan. Je vous souhaite à nouveau la bienvenue à ce comité. C'est toujours très intéressant de vous avoir avec nous.

L'étude actuelle vise à faire un peu la lumière sur l'état de la situation du journalisme et des médias.

D'après vous, est-ce que le journalisme est en bon état aujourd'hui?

**Marie-Eve Carignan:** Le journalisme est dans un état assez critique. En tant que professeur de journalisme, je le vois. Plusieurs étudiants hésitent maintenant à se lancer dans une carrière journalistique, notamment en raison des conditions précaires et des revenus qui ne sont pas assurés. Beaucoup de journalistes pigistes se qualifient de journalistes, mais, en réalité, leur revenu principal provient d'un autre emploi. Même s'ils aspirent à être journalistes, ça ne leur assure pas un revenu stable.

Nous voyons vraiment que le journalisme, en ce moment, est un métier en danger. Même s'il est idéalisé par plusieurs étudiants, il y a beaucoup de craintes, d'autant plus que la montée de l'intelligence artificielle fait craindre une possible perte d'emplois.

**Martin Champoux:** Nous avons parlé du métier de journaliste, mais parlons maintenant de la qualité de la couverture journalistique aujourd'hui.

Ça fait 12 ans que vous enseignez le journalisme à l'Université de Sherbrooke. Est-ce que vous avez vu déjà, durant la dernière décennie, une différence dans la qualité du journalisme? Selon vous, qu'est-ce qui influence ces changements dans le résultat du travail journalistique au Québec et au Canada? J'imagine qu'il y a plein de facteurs, mais quels sont les principaux?

**Marie-Eve Carignan:** Évidemment, pour ce qui est de la qualité du journalisme, je pense que la majorité des journalistes veulent encore faire un travail qui leur tient à cœur. On devient journaliste parce que c'est vraiment un métier qui nous tient à cœur; on le fait pour la cause. Les journalistes sont très dévoués et ils veulent bien faire leur travail.

Cependant, ce qu'on a pu observer dans les 15 à 20 dernières années, soit depuis que je m'intéresse au journalisme, c'est qu'il y a eu une grande montée du journalisme d'opinion, notamment, et on le comprend, ce format. C'est payant pour les entreprises de presse de faire de l'opinion et ça coûte moins cher à produire que de grandes enquêtes et de grands reportages. Ça attire beaucoup de gens. Par contre, ce journalisme induit souvent les gens en erreur, parce qu'ils ont du mal à faire la distinction entre le journalisme factuel et l'opinion des journalistes.

De plus, c'est un journalisme qui apporte peut-être moins de connaissances pour comprendre les enjeux sociaux. Dans mon allocution d'ouverture, je parlais de l'importance de financer le journalisme d'enquête et le journalisme spécialisé. Je crois que ça va avec cette montée du journalisme d'opinion.

Il y a donc des genres qui sont apparus et qui amènent des questionnements.

À côté de ça, il y a aussi toutes les crises des médias. On parle aujourd'hui de médias spécialisés, de médias ethniques, de médias locaux. Ce sont des médias qui font face à beaucoup de difficultés de financement. De moins en moins de gens veulent travailler dans les médias communautaires, parce que c'est peu payant. Ça demande beaucoup d'investissement. C'est un peu comme croire en une cause et s'y investir. Il y a vraiment un besoin à cet égard. Les médias communautaires ont perdu beaucoup de ressources. Au Québec, notamment, il y a eu une grande concurrence entre les médias régionaux, ce qui a fait que beaucoup de territoires ont perdu leur hebdo après cette guerre entre les hebdomadaires de Québecor et les hebdomadaires de Transcontinental, à l'époque. On voit donc vraiment un effritement des médias locaux et communautaires, notamment, et c'est inquiétant.

**Martin Champoux:** Je veux revenir un peu sur la nuance que vous avez faite entre le journalisme d'opinion et le journalisme factuel, c'est-à-dire le métier ou la vocation de journaliste, dont l'objectif est vraiment de faire ressortir les faits et de faire ressortir l'histoire la plus vraie possible et la plus proche possible, même si rien n'est parfait, évidemment, comme on le sait et comme on en est conscient.

Il y a donc eu l'arrivée du journalisme d'opinion et de cette mode des médias indépendants. Je pense que des médias indépendants se spécialisent justement dans le média d'opinion, en s'assurant à demi. Cette tendance a fait que les grands médias d'information dits traditionnels se sont aussi adonnés à la pratique d'offrir aussi de la chronique et du commentariat.

Pensez-vous que les grands médias ont peut-être fait l'erreur de ne pas assez bien faire la distinction pour leur clientèle entre, d'une part, le commentariat et le journalisme d'opinion et, d'autre part, ce qui est, dans leurs pages ou dans leur programmation, du journalisme vraiment factuel et sérieux?

• (0900)

**Marie-Eve Carignan:** Je pense qu'il y a un manque de distinction. Il y a beaucoup de gens qui sont induits en erreur. C'est ce que montrent plusieurs de nos recherches et de celles de mes collègues, à savoir que les gens ne font pas toujours la distinction entre l'opinion et l'information factuelle. Ça crée une confusion et ça crée une méfiance envers les médias. Il faudrait que ces distinctions soient mieux faites.

Évidemment, il y a des effets de mode. On voit la montée du journalisme d'opinion aux États-Unis. Maintenant, les influenceurs en ligne qui sont hyper populaires font qu'il y a une montée de popularité pour le journaliste d'opinion. Ça crée encore plus de confusion quant à savoir qui est journaliste et qui ne l'est pas. En ce moment, beaucoup de gens en ligne se prétendent journalistes, mais ils ont plutôt des biais idéologiques. C'est extrêmement préoccupant, ça aussi.

Dans mon mot d'ouverture, je parlais de responsabilité journalistique. C'est un problème qu'on observe. Dernièrement, je suis allée à plusieurs conférences de journalisme où des chroniqueurs et des journalistes d'opinion disaient qu'ils ne devaient pas répondre à des codes de déontologie puisqu'ils faisaient du journalisme d'opinion, et non du journalisme factuel. Or, c'est une grande erreur. Les journalistes d'opinion sont soumis aux mêmes règles déontologiques que les journalistes d'information. La seule différence, c'est qu'ils ont le droit de donner leur avis sur l'information, mais cette information doit reposer sur des faits exacts, vérifiés et rigoureux. Il y a parfois une espèce de laisser-aller quand c'est du journalisme d'opi-

nion, comme si on pouvait se permettre un peu certaines dérives déontologiques.

**Martin Champoux:** Que pensez-vous du fait que de plus en plus de groupes d'individus se présentent comme des chiens de garde de la qualité et de la couverture journalistique? Nous avons reçu un de ces groupes cette semaine, HonestReporting Canada, pour ne pas le nommer. Que pensez-vous de ces groupes, qui font carrément du ciblage en fonction de leurs opinions sur certains dossiers et qui vont systématiquement critiquer tout ce qui ne va pas faire leur affaire en matière de couverture journalistique, et ce, avec très peu de nuances? On le remarque de plus en plus dans l'écosystème actuellement.

Est-ce que ça a un impact sur le travail des journalistes, sur leur engagement, et j'irais même jusqu'à dire sur leur courage à faire leur travail de façon sérieuse?

**Marie-Eve Carignan:** Merci de la question. C'est une excellente question.

Je crois que les groupes qui revendiquent des intérêts sont importants. C'est important de défendre la représentation des différentes situations et d'avoir des reportages complets qui présentent les deux côtés des parties dans les différents conflits ou les différentes situations.

Là où j'ai vraiment du mal avec des groupes comme HonestReporting Canada, c'est la façon de faire. Il y en a qui font du *doxing*, c'est-à-dire de la divulgation malveillante d'informations personnelles. Ils intimident des journalistes. Ils vont viser des journalistes en particulier. Ce n'est pas que ces groupes d'intérêts; on voit sur les réseaux sociaux une montée d'individus qui le font. Plusieurs études montrent que des journalistes sont ciblés par des messages haineux ou font l'objet de campagnes d'intimidation. On va donner leur adresse ou l'adresse de leur famille. C'est à un point tel que des gens décident de ne pas devenir journalistes parce qu'ils craignent pour leur sécurité et celle de leurs proches. Comme je le disais, en plus, ce ne sont pas toujours des conditions économiques faciles, alors pourquoi faire ce métier si on est menacé?

Ça ne touche pas juste les journalistes. Ça touche aussi les experts qui prennent la parole dans les médias. Je pourrais vous en parler longtemps. Mon équipe qui travaille sur la désinformation a souvent reçu des menaces. On a dû renforcer la sécurité à l'université.

Ce sont des façons de faire qui intimident les gens et qui font que ceux-ci n'osent plus prendre la parole publiquement. Il faut défendre les différents groupes d'intérêts et les différents points de vue, mais il faut le faire de façon rigoureuse et honnête et en respectant les droits des individus.

**Martin Champoux:** Il faut le faire aussi en utilisant les structures qui sont déjà en place pour ça.

**Marie-Eve Carignan:** Exactement. On peut prendre la parole de façon publique sans faire d'intimidation.

**La présidente:** Merci.

Je donne maintenant la parole à M. Généreux pour cinq minutes.

**Bernard Généreux (Côte-du-Sud—Rivière-du-Loup—Katawiskomik—Témiscouata, PCC):** Merci, madame la présidente.

Je remercie tous les témoins. C'est très intéressant.

Monsieur Omelus, je vais vous poser une question. Je comprends que vous parlez très bien français, par ailleurs.

Le gouvernement du Canada a conclu avec Google une entente qui lui rapporte 100 millions de dollars par année, une somme qui est indexable. De ces 100 millions de dollars, Radio-Canada en reçoit 7 millions, parce qu'elle emploie des journalistes. En effet, le nombre de journalistes qu'il y a dans chacun des médias qui reçoivent des fonds est l'un des éléments importants sur lesquels repose cette entente.

Trouvez-vous normal que, même si le gouvernement du Canada, ou le peuple canadien, en fait, donne 1,4 milliard de dollars à Radio-Canada/CBC pour que cette organisation fasse son travail, celle-ci reçoive aussi 7 millions de dollars?

Il est vrai que Radio-Canada/CBC emploie des journalistes, mais l'ensemble des communautés et des médias ethniques comme le vôtre pourrait obtenir plus de fonds. Vous pourriez avoir plus de fonds pour financer vos journalistes si ces 7 millions de dollars n'étaient pas versés à Radio-Canada/CBC.

Je comprends que 7 millions de dollars, dans un environnement comme celui dont on a parlé tantôt, où on a perdu 6 milliards de dollars de revenus, ce sont des pinottes. Ça demeure quand même un montant versé à une organisation qui reçoit déjà 1,4 milliard de dollars pour faire son travail.

Trouvez-vous qu'il serait normal que ce montant versé par Google soit versé à 100 % à des organisations comme la vôtre?

• (0905)

**Mike Omelus:** Merci, monsieur Généreux.

Sept millions de dollars, ce ne sont pas des pinottes pour APTN, bien sûr.

Je vais m'exprimer en anglais juste pour être précis.

[Traduction]

Nous avons un excellent partenariat avec CBC/Radio-Canada. Nous avons un protocole d'entente. Nous ne pourrions pas faire une partie du travail que nous faisons, en particulier les dramatiques scénarisées, sans le soutien de la Société. Elle nous a beaucoup soutenus.

La question de savoir qui est admissible à un financement supplémentaire dans le système est très complexe. Nous bénéficions de l'argent de Google, en raison de notre travail de journalisme, mais je pense que les organismes de réglementation doivent être saisis de cette question pour décider de la meilleure façon de dépenser l'argent. Devrait-il être versé à une organisation qui est déjà financée par le gouvernement à hauteur de 1,4 milliard de dollars? Ce n'est vraiment pas à nous de commenter ce sujet.

Je tiens à remercier Patrimoine canadien pour le financement complémentaire que nous avons reçu. Je crois qu'APTN a reçu 2,5 millions de dollars. C'est très utile. C'est provisoire et à court terme, alors que le CRTC travaille à la mise à jour de la Loi sur la radiodiffusion, mais nous sommes reconnaissants de ce soutien. Je tenais à le mentionner.

[Français]

**Bernard Généreux:** Vous comprenez que je ne veux pas porter de jugement sur le fait que certains médias en reçoivent et d'autres n'en reçoivent pas. L'idée, en fait, c'est que l'un d'eux est une organisation publique qui reçoit plus de 1 milliard de dollars pour faire son travail, ce qui est correct. Cependant, l'entente qu'il devait y avoir aussi avec les autres partenaires que Google n'est pas arrivée.

De façon globale, ces ententes devaient rapporter beaucoup plus que les 100 millions de dollars de l'entente avec Google. Malheureusement, ça n'a pas été le cas.

Je vous pose la question, monsieur Omelus, mais je la pose aussi à Mme Carignan. Devrait-on continuer d'essayer d'aller chercher ces sommes pour s'assurer d'être capable d'aider le journalisme canadien? Inévitablement, je pense que, à la lumière de ce qu'on voit aujourd'hui, les GAFAM de ce monde prennent une place prépondérante et continueront à le faire. Comment est-on capable d'aller chercher des sommes supplémentaires auprès de ces organisations?

**Marie-Eve Carignan:** En effet, je pense que ces sommes doivent être réparties parmi différents médias, dont les médias de langue officielle en situation minoritaire et les médias ethniques. Les différents médias communautaires doivent recevoir leur part tout comme les grands médias nationaux, parce qu'on a besoin d'une diversité de sources d'information. Parfois, dans les commentaires, j'entends des gens dire qu'ils ont des préoccupations relativement à l'information tendancieuse. Or, il faut avoir plusieurs sources pour avoir une information variée, et il faut financer toutes ces sources.

Je pense que l'entente avec Google est importante, mais le gouvernement doit continuer de voir comment on peut demander aux autres plateformes de se montrer responsables. Une des solutions est peut-être d'aller chercher davantage de fonds. Je pense qu'on doit demander à discuter avec d'autres pays sur la façon dont ils peuvent exercer la même pression sur les plateformes. Seul, le Canada n'est peut-être pas un acteur assez grand. Cependant, si on trouve une façon de faire commune avec d'autres pays pour exercer cette pression sur les grandes plateformes, on va moins se faire menacer de se faire couper l'accès aux médias ici parce qu'on est un petit acteur sur l'échiquier mondial. Il faut donc une convergence entre les pays pour exercer de la pression sur les grandes plateformes et les obliger à redonner des fonds aux médias.

**Bernard Généreux:** Madame Carignan, il y a eu des ententes avec l'Australie, entre autres, et ailleurs dans le monde. Pourriez-vous nous donner des exemples qui, selon vous, ont mieux fonctionné que ce que nous vivons actuellement au Canada? Bien sûr, 100 millions de dollars, ce n'est quand même pas rien, mais je pense que les attentes du gouvernement étaient beaucoup plus élevées.

**La présidente:** Il faudra répondre rapidement, car le temps de parole de M. Généreux est presque écoulé.

**Marie-Eve Carignan:** Le gouvernement s'attendait à plus et il faut continuer à exercer de la pression. Il y a des exemples en Grande-Bretagne, en Europe ou encore en Australie qui montrent que ça peut fonctionner. Il faut continuer à exercer de la pression. Parfois, quand on ne cède pas, les plateformes finissent par céder. Il faut donc s'inspirer de ces exemples.

**La présidente:** Merci.

Maintenant, je donne la parole à M. Ntumba pour cinq minutes.

**Bienvenu-Olivier Ntumba (Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Quand je suis arrivé au Canada, j'avais le rêve d'être journaliste, parce que j'ai travaillé dans le domaine de la presse écrite dans mon pays. Une fois arrivé ici, j'ai fait face à des défis. Je me suis réorienté vers d'autres métiers qui m'ont permis de mieux m'intégrer. Aujourd'hui, je suis député et je ne me plains pas de ça. Par contre, j'ai une question pour vous, madame Carignan.

Est-ce qu'il faudrait revoir ou élargir l'encadrement du métier de journaliste? Devrait-on, même, créer un ordre pour encadrer ces métiers?

• (0910)

**Marie-Eve Carignan:** C'est une grande question. Je sais que, dans la communauté journalistique, il y a deux points de vue. Il y a ceux qui pensent qu'un ordre pourrait vraiment créer une protection, c'est-à-dire donner un statut aux journalistes. Selon eux, ça permettrait d'éviter que des gens qui ne respectent pas les normes déontologiques de la pratique puissent se prétendre journalistes et ça permettrait d'assurer un sceau de crédibilité qui pourrait permettre au public d'avoir davantage confiance, à un moment où il y a une crise de confiance. Une autre partie des journalistes sont préoccupés par la possibilité qu'une telle structure puisse empêcher les journalistes de faire librement leur travail, alors que la liberté de presse et la liberté d'expression sont des libertés fondamentales.

Il y a aussi le fait qu'il n'y a pas de formation obligatoire pour devenir journaliste. Le fait que quelqu'un puisse étudier dans n'importe quel domaine et devenir journaliste soulève des questions sur la manière dont un organisme pourrait encadrer la profession. Je pense qu'on peut trouver une solution mitoyenne, où les gens qui pratiquent le journalisme relèveraient d'une instance chargée d'assurer le respect des normes déontologiques et d'encadrer la profession afin d'aider à gagner la confiance.

Je suis très préoccupée en ce moment par le fait que des gens sur les réseaux sociaux, par exemple, que mon équipe suit, se disent journalistes, mais ne respectent manifestement pas les normes déontologiques ni aucune pratique journalistique entendue et rigoureuse. C'est très préoccupant, car ça nuit à la confiance du public, ça crée de la confusion et ça alimente une méfiance envers toutes les sources d'information, y compris les sources d'information professionnelles.

**Bienvenu-Olivier Ntumba:** Merci beaucoup.

Monsieur Omelus, vous avez parlé un peu des cotes d'écoute des médias. En ce qui concerne le fait de mesurer les cotes d'écoute, pouvez-vous nous faire part de vos pistes de solution pour arriver à avoir des cotes d'écoute crédibles?

**Mike Omelus:** Le système actuel est vraiment compliqué quand il s'agit de mesurer l'audience, mais on devrait la mesurer de façon égale dans toutes les régions du Canada. À mon avis, il est inacceptable qu'il n'existe aucune mesure dans les territoires du Canada et aucune mesure pour les personnes qui accèdent à leurs services de télévision par satellite.

[Traduction]

Il faut que les cotes d'écoute soient calculées de manière adéquate pour savoir qui regarde quoi et à quel endroit. Nous n'avons pas ce système à l'heure actuelle. Il y a une inégalité.

De plus, nous devons nous pencher sur la découvrabilité du contenu. J'ai une télévision Samsung, et il y a un gros problème sur ma télécommande. Il y a un bouton pour Disney+, pour Netflix et pour Amazon Prime.

[Français]

Où est le Canada?

[Traduction]

Le Canada n'est pas là. C'est un gros problème.

Je crois que M. Fortune veut ajouter quelque chose.

**Joel Fortune (conseiller juridique, Aboriginal Peoples Television Network):** En ce qui concerne l'avenir, les données seront très importantes. L'accès équitable aux données des plateformes de diffusion en continu et des services numériques sera de plus en plus important. Nous ne faisons que commencer à voir comment le monde en ligne sera structuré et réglementé dans l'intérêt public au Canada.

De toute évidence, l'accès aux données sera essentiel pour que les médias canadiens comprennent leurs auditoires et obtiennent de meilleurs résultats sur le marché. Au bout du compte, le marché est important pour la réussite ou l'échec de tous les médias. Il faut donc avoir un accès équitable aux données sous-jacentes, tout en respectant la vie privée en tout temps, bien sûr.

[Français]

**Bienvenu-Olivier Ntumba:** Monsieur Errington, comment évaluez-vous l'efficacité des programmes fédéraux existants pour soutenir les médias inclusifs? Y a-t-il pour vous des mesures supplémentaires qui seraient particulièrement utiles pour garantir l'accessibilité de l'information au Canada?

[Traduction]

**David Errington:** Du point de vue d'AMI, ce qui nous rend uniques, c'est qu'il n'existe aucun autre réseau comme le nôtre dans le monde. Nous offrons du contenu accessible en ce qui concerne le sous-titrage et la description. Nous voulons ajouter l'ASL et la LSQ à notre contenu. Le Canada est un chef de file mondial en matière d'accessibilité. AMI a joué un rôle essentiel en diffusant ce contenu et en veillant à ce qu'il soit accessible au Canada. J'ai commencé en 2009 avec AMI-tv, et nous avons ensuite ajouté AMI-télé en 2014. Maintenant, tout le contenu diffusé aux heures de grande écoute doit être en vidéodescription. Je ne pense pas que cela se serait produit sans les efforts de lobbying, la défense des droits et ce que nous avons fait à AMI-tv. Le Canada excelle dans ce domaine parce que nous avons des réseaux comme AMI pour promouvoir et favoriser l'accessibilité.

Ce dont nous avons besoin — et vous allez l'entendre encore et encore —, c'est d'un financement durable à long terme pour que nous puissions continuer à faire ce que nous faisons très bien. AMI est un chef de file en matière d'accessibilité du contenu, mais nous sommes également un chef de file en matière de contenu accessible. Nous créons plus de 100 heures de contenu original par année, tant en français qu'en anglais. C'est du contenu primé. Il est reconnu partout au Canada. Pour que nous puissions continuer à le produire à l'avenir, nous avons besoin d'un financement durable et à long terme de la part du gouvernement, du câble et de la Loi sur la diffusion continue en ligne. Ces trois mécanismes nous aideraient.

Merci.

• (0915)

[Français]

**La présidente:** Je donne maintenant la parole à M. Champoux pour deux minutes et demie.

**Martin Champoux:** Je trouvais ça très intéressant quand M. Omelus parlait tantôt de découvrabilité. On a parlé de données. Je pense que cette découvrabilité est un défi pour tous les médias québécois et canadiens. Ça a été un sujet dans plusieurs de nos études, et nous l'avons entendu aussi à Québec. C'est une préoccupation majeure. Y a-t-il cependant des limites à ce qu'on peut faire en matière de découvrabilité?

Madame Carignan, je reviens sur cette nouvelle qui a retenu l'attention, soit la décision de Radio-Canada de proposer sa programmation sur la plateforme Prime Video, une propriété d'Amazon, qui est une des entreprises du GAFAM. C'est une entreprise américaine qui, je le rappelle, refuse systématiquement de se conformer à toute réglementation, qu'elle soit fiscale ou réglementaire, en matière de radiodiffusion.

De votre point de vue d'observatrice, un point de vue qui se veut le plus objectif possible, je l'imagine, que pensez-vous de la décision de Radio-Canada d'offrir la programmation de RDI sur une plateforme américaine avant même de l'offrir sur sa propre plateforme, ICI TOU.TV, alors que la version anglaise, CBC News Network, est disponible sur Gem?

Je veux peut-être le savoir si je suis dans le champ quand je pense que ça n'a pas d'allure comme décision, mais je ne veux pas non plus vous prêter des opinions.

**Marie-Eve Carignan:** En effet, comme experte, j'essaie toujours de présenter les différents côtés. Je sais que le Comité a demandé d'entendre la position de Radio-Canada là-dessus, et je pense que ça va être très intéressant et important de le faire. Je crois que c'est une très bonne initiative.

D'après ce que je comprends, certains aspects économiques expliquent la décision. Tous les médias ont des difficultés à aller chercher des sous, y inclus le média national, même s'il a certains privilèges que d'autres n'ont pas. C'est vraiment un problème économique pour tous en ce moment; le défi est partout.

La chaîne RDI rapporte l'information à Radio-Canada. C'est une chaîne importante. On perd de plus en plus d'abonnements par câblodistribution. Il faut trouver d'autres façons de financer RDI, je le comprends. Ce qu'on entend, c'est qu'il y aurait une situation qui explique le choix de passer par un fournisseur qui n'est pas ICI TOU.TV, et c'est que les ententes avec les câblodistributeurs ne permettraient pas de rendre ce contenu disponible payant sur ICI TOU.TV. Néanmoins, ça n'empêche pas de se poser de grandes questions sur la plateforme choisie, Amazon Prime. En effet, ce n'est pas nécessairement un bon élève ni dans les relations de travail ni dans sa façon de s'implanter au Québec. On a eu toutes sortes de discussions là-dessus.

En matière de découvrabilité des contenus canadiens et québécois, je crois que ces grandes plateformes ont beaucoup de chemin à faire pour rendre nos contenus plus découvrables, plus accessibles, pour ouvrir la porte aux médias canadiens. À cet égard, j'ai beaucoup de mal à m'expliquer le choix qu'on a fait, en tant que diffuseur public, de passer par Amazon Prime.

**Martin Champoux:** Il me semble que, à terme, une fois que nos fondations sont bien installées ici, ça n'empêche pas qu'on peut aller chercher d'autres moyens de diffusion pour rejoindre le plus grand nombre. Je pense que l'intention était évidemment là. Je trouve quand même particulièrement discutable de dire que le premier pas qu'on fait est d'aller vers cette plateforme. Il y a des plateformes de

propriété québécoise ou canadienne qui auraient pu offrir ce service.

N'est-ce pas une espèce d'entorse à une éthique que devrait avoir le diffuseur public? Il me semble qu'il devrait donner l'exemple et être carrément exemplaire en ce qui concerne ces pratiques.

**Marie-Eve Carignan:** Je suis d'accord avec vous. Le radiodiffuseur canadien a une responsabilité éthique et déontologique, et il doit donner l'exemple. Je trouve que, le fait de faire affaire avec un géant américain comme Amazon, ce n'est vraiment pas donner l'exemple. Je ne m'explique pas cette décision.

Je comprends les impératifs financiers, mais j'ai déjà du mal aussi avec l'idée de rendre ICI TOU.TV payant pour une grande partie de ses contenus. Ce sont des contenus qui devraient être accessibles à tous les Canadiens, en ce qui a trait à l'accès à l'information et à notre production culturelle. Par exemple, je trouve que Télé-Québec rend ses contenus beaucoup plus accessibles aux Québécois, et ce, gratuitement. Radio-Canada devrait suivre l'exemple, et non pas choisir une plateforme américaine, surtout pas un géant qui se conforme mal à nos règlements et qui collabore peu. Il faudrait qu'elle essaie de rendre le plus possible ses contenus gratuits. Si on est un service public, on doit offrir ses services gratuitement le plus possible.

• (0920)

**Martin Champoux:** Est-ce que c'est un argument qui...

**La présidente:** Votre temps de parole est écoulé. Je suis désolée, monsieur Champoux.

**Bernard Généreux:** [*Inaudible*]

**Des voix:** Ha, ha!

**La présidente:** Il essaie de me pousser chaque fois.

[*Traduction*]

Monsieur Waugh, vous disposez de cinq minutes. Allez-y.

**Kevin Waugh (Saskatoon-Sud, PCC):** Merci.

Nous avons un groupe de témoins intéressant aujourd'hui.

Je dois dire que le mandat de CBC n'avait pas été rempli lors de la création d'APTN, et je me souviens que c'est pour cette raison que vous êtes arrivés en ondes en 1999; CBC ne remplissait pas son mandat.

Je veux simplement dire aux représentants d'APTN de ne pas s'inquiéter des cotes d'écoute de Numeris. Lorsque la présidente de CBC/Radio-Canada était ici, je lui ai posé des questions sur les cotes d'écoute. Je savais qu'elles étaient très faibles, mais elle ne voulait pas les donner. Ne vous en faites pas. La Société n'accepte d'en parler que lorsqu'il est question d'un match pour la médaille d'or olympique regardé par 13 millions de Canadiens. Ne vous inquiétez donc pas des cotes d'écoute, car notre radiodiffuseur public national s'en fiche éperdument, sauf lorsqu'elles lui sont favorables.

C'est intéressant, parce que j'ai travaillé dans le domaine de la radiodiffusion pendant plus de 40 ans. Le projet de loi C-18, qui a été présenté par le gouvernement libéral, était censé être la réponse à la radiodiffusion. Il était censé donner des fonds aux petits acteurs et aux voix locales. L'un d'entre vous a-t-il reçu de l'argent grâce au projet de loi C-18?

Je vais commencer par AMI. Je suis vieux, et j'ai été rappelé à l'ordre au sujet du sous-titrage codé. J'ai souvent improvisé dans le cadre de mes émissions sportives. Le CRTC m'a reproché de ne pas avoir eu recours à ce procédé lorsqu'il a été offert.

Merci, monsieur Errington. Vous avez commencé en 2009. J'ai été rappelé à l'ordre peu de temps après.

Avez-vous reçu une partie du financement prévu dans le projet de loi C-18 qui était censé être versé au groupe que nous recevons ici aujourd'hui?

**David Errington:** Nous n'avons reçu aucun financement dans le cadre du projet de loi C-18.

Cela dit, nous avons dû apporter des changements importants à notre mode de fonctionnement chez AMI. Nous avons une émission matinale quotidienne intitulée *AMI Today*. L'animateur parlait des enjeux des personnes handicapées de partout au pays. C'était une émission en direct que nous produisions nous-mêmes. Nous avons dû l'annuler il y a deux ans et mettre à pied près de 35 personnes parce que nous n'avions plus les moyens de maintenir cette programmation.

Nous sommes maintenant passés à un modèle de programmation de sous-traitance où tout notre contenu est produit par des sociétés de production tierces. Nous avons dû réduire notre production en interne. C'est un bouleversement qui change la donne. Des transformations sont en cours. Nous devons prendre des décisions difficiles qui nous attristent et qui ne nous permettent pas de réaliser le mandat pour lequel le CRTC nous a accordé une licence en 2009.

**Kevin Waugh:** Oui, l'autre problème, c'est le CRTC, qui n'est pas à l'écoute. Ses représentants ne vous écoutent pas lorsque vous comparez devant eux. Il vous manque maintenant 4 millions de dollars, et vous supprimez des émissions à cause de ce manque à gagner.

**David Errington:** Oui, notre manque à gagner s'est élevé à 4,4 millions de dollars pour 2018. Notre nombre d'abonnés au câble — qui avait atteint un sommet — chute dans une proportion de 5 % cette année, en hausse par rapport à un déclin de 2,5 %. Cette diminution représente pour nous une perte de revenus d'environ 1,4 million de dollars par année. Si nous ne pouvons pas renverser la vapeur d'ici trois ans, notre organisation ne sera plus viable.

**Kevin Waugh:** Eh bien, vous vivez la même situation qu'APTN. La station recevait 35 ¢ par personne pour le câble. Elle reçoit maintenant 38 ¢ — une augmentation de 3 ¢.

Madame McKenzie, j'aimerais vous entendre à ce sujet. Votre budget a diminué. Par le passé, il était d'environ 11 millions de dollars, et maintenant, il est de 8 millions de dollars. Vous avez ajouté un bulletin de nouvelles. Vous présentez maintenant deux bulletins de nouvelles locales par jour. Vous faites plus avec moins, mais, au bout du compte, le manque à gagner se fera sentir, et c'est peut-être déjà le cas.

**Cheryl McKenzie:** Nous sommes des bénéficiaires de la Loi sur les nouvelles en ligne. Un fonds est consacré aux éditeurs et aux radiodiffuseurs autochtones. Comme vous le savez, il va certainement nous aider à court terme. Nous savons à quel point l'avenir de cette loi est incertain. J'espère qu'elle restera en vigueur, car elle nous aide, sans l'ombre d'un doute.

Pour faire preuve de transparence, je précise que je siège également au conseil d'administration du Collectif canadien de journa-

lisme. J'ai été élue lors d'une élection partielle. Je n'ai pas posé ma candidature au départ, mais lorsqu'il y a eu une élection partielle, je savais que je devais me présenter. Après le début de ma participation, un siège s'est libéré au conseil général, et on m'a demandé si je pouvais y siéger. Ma candidature a été acceptée par le groupe — un groupe formidable formé d'esprits des plus brillants. J'ai accès à des renseignements sur l'état de la situation.

● (0925)

**Kevin Waugh:** Je vous félicite de votre nomination, soit dit en passant.

J'aimerais m'adresser à l'Association canadienne des médias ethniques.

Les médias ethniques sont en pleine croissance. J'ai vu les images du rassemblement à Toronto, auquel participaient bien plus de 100 000 personnes. Nous n'avons jamais rien vu de tel au Canada quand je travaillais dans le milieu de la radiodiffusion. Vous avez dit qu'il y avait 150 000 manifestants. J'ai regardé les nouvelles ce jour-là. Il y a eu un reportage d'un maximum d'une minute sur CTV et Bell Média, et CBC a effleuré la question.

C'est frustrant, parce que lors de l'étude du projet de loi C-18, je pensais qu'il concernait les petits acteurs, les voix locales. Plus de 100 000 personnes sont descendues dans les rues de la plus grande ville du pays, et les médias n'ont pas couvert l'événement dans une proportion adéquate.

J'aimerais que vous nous parliez de la situation, car je pense que les médias ethniques ont reçu peu ou pas de financement. Par ailleurs, il est troublant de voir que ces récits ne sont pas relatés malgré l'adoption du projet de loi C-18.

**La présidente:** Vous pourriez peut-être répondre rapidement, car le temps est écoulé.

**Kiumars Rezvanifar:** Si vous avez suivi les deux semaines suivantes, vous avez entendu que, selon la police de Toronto, 500 000 personnes ont participé au rassemblement.

Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, en tant que producteur indépendant, l'Association n'a rien reçu, pas même un dollar. J'exerce mes activités depuis 33 ans et, à l'exception du financement d'urgence pendant la pandémie de COVID, je n'ai rien reçu — pas même un sou — d'aucun ordre de gouvernement.

**La présidente:** Merci.

Monsieur Myles, vous avez la parole pendant cinq minutes.

**David Myles (Fredericton—Oromocto, Lib.):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Nous recevons un excellent groupe de témoins.

Bon nombre des défis auxquels nous sommes confrontés dans ce secteur sont attribuables à la transition de la radiodiffusion traditionnelle vers les plateformes numériques, alors qu'elles ne sont pas monnayées de la même façon. Ce phénomène semble généralisé, et nous essayons maintenant de nous adapter à cette nouvelle réalité.

Dans cette transition vers les plateformes numériques — et Mme Carignan en a également parlé —, nous nous heurtons à ce problème: le rendement et les réactions des plateformes numériques diffèrent de ceux de la radiodiffusion traditionnelle.

[Français]

Je vais commencer par Mme Carignan.

Un des défis réside dans le fait que les plateformes numériques préfèrent les perspectives plutôt extrêmes, qui génèrent plus d'interactions. Si le contenu est plus journalistique ou qu'il est cohérent avec les normes et les pratiques journalistiques, c'est trop plat, c'est trop équilibré pour l'algorithme.

Alors, comment le journalisme va-t-il survivre dans ce monde? Maintenant, on confond l'opinion et le journalisme, comme vous l'avez dit, parce que les plateformes numériques préfèrent l'opinion. Est-ce que c'est quelque chose de vrai? Comment peut-on appuyer le contenu journalistique dans le monde et sur les plateformes numériques d'aujourd'hui?

**Marie-Eve Carignan:** La montée du journalisme d'opinion s'explique aussi en grande partie par le fait que ça ne coûte pas cher à produire et que ça attire l'attention. Il y a aussi tout l'aspect financier qui a fait que c'est devenu très populaire. Les grandes plateformes disent qu'elles n'ont pas besoin de l'information, parce que les gens ne les consultent pas pour avoir de l'information. C'est dur à contredire, puisqu'on n'a pas accès à leurs données, qui sont privées. Toutefois, on voit que plusieurs personnes choisissent les plateformes numériques pour le contenu d'information. Il y a eu quand même beaucoup de gens qui ont quitté Facebook après la fin de la diffusion du contenu des médias d'information. Beaucoup de gens disent que le contenu sur Facebook est maintenant superficiel et peu rigoureux.

Il y a donc un appétit pour de l'information, que parfois on cache parce que ce n'est pas payant. C'est certain que les algorithmes des plateformes de réseaux sociaux sont faits pour susciter des émotions. Eux, ce qu'ils veulent, c'est retenir les gens le plus longtemps sur les plateformes. Ce qu'on voit, c'est ce qui suscite de la colère et de l'indignation, ce qui fait réagir, ce qui fait rire et ce qui rend les gens captifs. C'est un autre problème. En ce moment, aux États-Unis, il y a tout un procès sur la façon dont les plateformes ont été construites pour capter l'attention, ce qui peut avoir un effet très négatif sur les jeunes et sur la montée de la radicalisation et de la violence.

On devrait peut-être prendre un pas de recul pour réaliser que les gens ont aussi un appétit pour l'information. Cet appétit ne doit pas seulement être défini par les cotes d'écoute, mais aussi par la volonté du public d'avoir de l'information pertinente afin de prendre des décisions éclairées. On confond parfois ce dont la population a besoin avec ce qu'elle aimerait avoir ou ce qui suscite sa curiosité. Ce sont deux choses complètement différentes. Il ne faut pas confondre les deux. Il faut lui offrir aussi ce dont elle a besoin et, pour ça, elle doit y être exposée. Il faut donc favoriser la découvrabilité des contenus. Je crois que les gens ont un appétit pour ça.

Il y a différentes recherches, dont celle du Centre d'études sur les médias de l'Université Laval, qui démontrent que les gens ont fait un virage quand même marqué vers le téléchargement des plateformes et des applications des médias concernés par le blocage depuis celui-ci. Ça prouve qu'il y a un intérêt et une envie. Il faut qu'ils sachent comment y accéder et qu'ils puissent y accéder.

● (0930)

**David Myles:** Merci.

[Traduction]

Peut-être que les représentants d'APTN peuvent également en parler.

Bien entendu, vous essayez d'être là où le public a les yeux rivés. Nous savons que les yeux sont rivés sur ces plateformes numériques. Comment maintenir les normes, les procédures et l'intégrité journalistiques dans un monde où, parfois, les points de vue les plus extrêmes sont ceux qui obtiennent le plus de visionnements, qui suscitent le plus d'interactions et qui sont favorisés par la plateforme elle-même?

**Cheryl McKenzie:** Oui. Absolument. J'ai dit tout à l'heure que nous offrons des reportages plus longs que la plupart des autres médias. Nous savons maintenant, sans l'ombre d'un doute, que le public ne regarde plus les bulletins de nouvelles traditionnels autant qu'avant. Nous fragmentons des récits en petites bribes que nous diffusons pour refléter fidèlement l'actualité. Nous diffusons des points de vue qui, selon nous, ne sont pas entendus.

Ces petits extraits suscitent extrêmement de haine de nombreuses personnes, et même de robots. Des recherches ont révélé que de véritables efforts humains visent à créer des robots pour cibler certains groupes de la population au Canada et déprimer tout le monde. Cela ne correspond certainement pas au type de radiodiffusion qui doit se faire dans les médias autochtones et à ce que nous avons entendu de la part des autres témoins aujourd'hui. Les Canadiens ont besoin de plus de contexte. Ils ont besoin qu'on leur fournisse plus de renseignements, mais on ne peut certainement pas obtenir beaucoup de ce type de contenu dans les vidéos en continu — pas à moins d'avoir un flux de vidéos minutieusement choisies pour soi.

**La présidente:** Merci.

Monsieur Diotte, vous avez maintenant la parole pour cinq minutes.

**Kerry Diotte (Edmonton Griesbach, PCC):** Merci, madame la présidente.

En guise de contexte, je dirai que j'ai été journaliste pendant 30 ans. Il y a plusieurs anciens journalistes autour de la table. J'ai travaillé à la radio, à la télévision, dans des magazines et dans des journaux. À l'âge d'or des médias, nous nous opposions farouchement à l'idée de prendre de l'argent du gouvernement. J'ai travaillé pour un tabloïd pendant la majeure partie de ma vie. Nous disions: « Non, nous voulons être indépendants; nous ne voulons pas être minés par l'impression que nous prenons l'argent du gouvernement. » Aujourd'hui, tout le monde le veut.

De nos jours, on voit en ligne que la population se moque des médias grand public en disant qu'ils sont corrompus. Quelle est la solution? Évidemment, nous ne voulons pas que le journalisme disparaisse. Je ne veux pas voir la fin du journalisme. Je pense que nous avons besoin de plus de journalistes — et non de moins — et je le dis à titre de politicien. Quelle est la solution?

Nous pourrions peut-être commencer par M. Rezvanifar.

**Kiumars Rezvanifar:** Par rapport aux solutions, je ne peux parler que de mon secteur. Nous sommes une association communautaire. Notre travail n'est pas seulement notre travail; c'est notre passion — une passion pour notre culture, et une passion et un engagement envers notre communauté. J'ai parlé de la reconnaissance de la communauté dans mon rôle de travailleur des médias parce qu'une responsabilité m'incombe. Tous mes comportements doivent être examinés. Je dois m'assurer d'être scruté à la loupe — d'abord par moi, puis par ma communauté.

J'aimerais dire devant ce palier de gouvernement que nous ne voulons pas obtenir de deniers publics. Or, le monde de la publicité a radicalement changé, et ce, très rapidement. La pandémie de COVID a accéléré ce bouleversement. Vous vous demandez peut-être où, au cours des 33 dernières années, nous avons trouvé de l'argent. Nous faisons de l'argent comme n'importe quelle autre organisation. Notre association est extrêmement petite. En fait, tout est fait par une seule personne, avec l'aide de quelques pigistes. Je suis producteur, réalisateur et producteur de contenu. Je suis responsable du marketing. Je dois m'acquitter de toutes ces tâches seul. Pourquoi? J'aurais pu me trouver un emploi à CBC, mais ce n'est pas ce que je recherche. Je veux m'engager. Essentiellement, je veux un emploi auquel je crois.

À vrai dire, c'est devenu une question de survie que de venir chercher une source de financement authentique et légitime: le gouvernement.

• (0935)

**Madeline Ziniak:** Si vous me le permettez, je dirai que le secteur de la production ethnique indépendante est le seul qui n'a pas accès à du financement dans un monde où tant d'entités médiatiques reçoivent une forme de soutien. Nous n'avons pas notre place dans le système en raison de la définition de producteur ethnique indépendant. Nous n'avons accès à aucun fonds destiné aux médias. Nous rencontrons les représentants de tous ces fonds. Nous faisons du lobbying depuis des années. Nous n'avons pas droit au fonds de Google en raison de la définition même des producteurs ethniques indépendants. Ils n'ont pas de journalistes rémunérés. Nous avons rencontré le Fonds des médias du Canada à plusieurs reprises. Nous ne correspondons pas non plus à ces catégories et à d'autres.

Je pense qu'il est important pour nous — parce que nous formons une catégorie distincte — d'avoir accès à du financement quelque part dans la structure. Nous traversons une période critique pour la liberté d'expression et le journalisme, et c'est une période cruciale pour renseigner les auditoires qui ne sont pas à l'aise en français ou en anglais.

**Kerry Diotte:** Permettons à d'autres d'intervenir.

Comment pouvons-nous trouver un bon équilibre? Je le répète: nous voulons que les médias survivent, mais nous ne voulons pas que la population croie que vous êtes corrompus. Quelqu'un voudrait-il trouver la meilleure façon de nous y prendre?

**Joel Fortune:** Je ne connais pas la meilleure façon de nous y prendre, mais il y en a probablement plusieurs, dont le crédit d'impôt pour le journalisme canadien, pour la presse écrite et numérique. Or, les radiodiffuseurs n'y ont pas accès. C'est un outil neutre — strictement neutre — administré par l'ARC. Vous dépensez de l'argent; vous obtenez un crédit d'impôt. L'outil ne pourrait pas être plus neutre. Il n'implique aucune prise de décision. Soit vous dépensez l'argent et vous êtes admissible au crédit d'impôt, soit vous ne dépensez pas d'argent et vous n'y êtes pas admissible.

C'est un exemple de mécanisme qui n'entraîne absolument aucune ingérence.

Hormis ce crédit d'impôt, pensons à un outil comme un fonds pour les services d'une importance exceptionnelle — dont nous avons parlé —, qui relèverait du CRTC. Il serait indépendant — à un degré de séparation, ou probablement même à deux degrés de séparation — du gouvernement. Ce serait un fonds auquel contribueraient les diffuseurs en continu. Les fonds seraient attribués indépendamment du gouvernement à certaines entités désignées en raison du mandat public qu'elles exécutent. C'est un autre exemple de mécanisme de financement doublement indépendant.

Il y a probablement bien d'autres mécanismes qui pourraient être conçus selon ce type de modèle. Je regarde la professeure à côté de moi, qui a probablement ses propres idées.

**Kerry Diotte:** Oui. La parole est à Mme Carignan.

**Marie-Eve Carignan:** Si vous me le permettez, je vais répondre en français.

[Français]

En effet, je pense qu'il faut penser à plusieurs sources de financement.

[Traduction]

Nous vivons à une époque où nous n'avons d'autre choix que d'utiliser ce genre de fonds publics pour aider les médias.

[Français]

Je pense qu'il est important de maintenir le financement public. On est à un moment où on n'a plus le choix. Si les médias sont des biens publics, il faut les financer. Il faut financer les médias de tous les niveaux, qui servent différentes populations.

Vous parliez de la méfiance que les gens vont avoir si on sait qu'il y a un financement public. Ça suscite justement la réflexion sur la façon de mettre en avant des programmes d'éducation aux médias qui expliquent comment fonctionnent les pratiques journalistiques et la déontologie journalistique. Il faut peut-être aussi renforcer les instances qui promeuvent l'indépendance du journalisme et la déontologie. Le Conseil de presse du Québec, par exemple, a de grands problèmes financiers en ce moment. Plusieurs médias n'en sont plus membres. Quelle image est-ce que ça envoie quand des médias ne répondent plus à l'instance qui est censée défendre la déontologie journalistique?

Au Canada, il y avait des conseils de presse dans chaque province. Maintenant, il y a le Conseil national des médias du Canada, qui est beaucoup affaibli. Je pense qu'il faut renforcer ces mécanismes pour montrer l'indépendance des médias, tout en leur donnant les moyens financiers d'aller de l'avant.

Les moyens financiers doivent venir de programmes qui ne fonctionnent pas par projets, mais qui servent aussi au fonctionnement des médias. Je crois que d'autres médias ici pourraient en témoigner, mais, par exemple, dans le cadre de notre recherche notamment sur les médias autochtones au Québec, les médias nous disaient qu'ils ne pouvaient pas fonctionner par projets, parce qu'ils n'avaient ni le temps ni l'énergie de faire une demande pour chaque projet. Ils ont dit qu'ils avaient besoin d'un budget de fonctionnement qui est récurrent.

En revanche, on peut financer des initiatives constructives pour les médias. On pourrait, par exemple, créer des plateformes où tous les médias communautaires ou locaux pourraient mettre leur contenu ensemble. Ainsi, on attirerait peut-être plus de gens sur ces plateformes, parce qu'il y aurait plus de contenu offert et plus de visibilité. De plus, ce serait peut-être un meilleur levier médiatique pour aller chercher du financement publicitaire.

Ce sont des initiatives structurantes qui pourraient être financées par le gouvernement et qui permettraient aux médias de travailler ensemble, de collaborer, de renforcer leur structure, d'avoir une meilleure découvrabilité, et donc une plus grande capacité de négociation en matière publicitaire.

• (0940)

[Traduction]

**La présidente:** Merci.

Monsieur Myles, vous avez cinq minutes.

**David Myles:** Merci beaucoup, madame la présidente.

C'est une excellente question, monsieur Diotte. Je me disais la même chose. Nous parlons de méfiance. Je dirais qu'elle touche même la relation qu'entretient le public avec l'argent provenant des publicités privées. Je dirais que la méfiance générale n'est pas seulement liée aux fonds publics que reçoivent les organisations, mais aussi à l'argent provenant des publicités privées, ou de grandes entreprises ou d'autres organisations.

Soyons honnêtes. La méfiance est généralisée. Dès que le public sent qu'il y a du financement externe, il a l'impression que le journalisme en pâtit, et ce, que les fonds proviennent de publicités ou des deniers publics.

Cela m'amène à me demander à quel point nous devons prendre du recul et parler de la profession de journaliste. Je sais que nous avons parlé d'éducation et des médias, mais j'aimerais entendre à nouveau votre point de vue sur la mesure dans laquelle la population comprend ce que sont les normes et les procédures journalistiques. Quelles formes prennent-elles? Quelle forme prend la présence d'un ombudsman au sein d'un journal, d'une station de radio ou d'une d'organisation médiatique? Quelle forme prend la reddition de comptes envers un auditoire?

On dirait que la reddition de comptes est possible seulement s'il n'y a pas de financement privé ou du gouvernement... Ce contexte crée un monde dans lequel les organisations ne peuvent pas croître et fournir à la population des sources d'actualités journalistiques de bonne réputation.

Nous pourrions peut-être d'abord écouter MM. Errington et Goldstein. Je suis curieux de savoir comment, selon vous, nous pouvons renseigner la population pour qu'elle comprenne le nouveau paysage médiatique et la forme qu'il prend, et en quoi consiste la profession de journaliste.

**David Errington:** AMI est un peu différente d'APTN et des diverses organisations. Nous ne sommes pas un service d'actualités. Nous sommes un service spécialisé visant à présenter positivement les personnes handicapées et à créer du contenu reflétant leurs rôles dans les médias.

Cela dit, je serai bref, mais de notre point de vue, il est vraiment important que toutes les perspectives canadiennes soient représentées dans le journalisme. Nous avons une émission dans notre service audio dont David Lepofsky est l'un des hôtes. Il commente les

actualités et l'information du point de vue journalistique et de celui d'une personne en situation de handicap — de cécité ou de malvoyance.

Tout comme pour les actualités dont Mme McKenzie a parlé du point de vue d'APTN, il est important que les voix dans la programmation autochtone fassent entendre leur point de vue sur les nouvelles.

Je vais m'arrêter, parce que c'est en quelque sorte ce que nous représentons. Je vais laisser les organisations qui ont notamment des équipes et des services de nouvelles parler de l'authenticité du journalisme.

Je vous lance la question. Ce n'est pas mon rôle de le faire, mais...

**David Myles:** Allez-y, madame McKenzie.

**Cheryl McKenzie:** Compte tenu des exigences quotidiennes du journalisme et de la diffusion... Comme nous le disions, nous diffusons nos bulletins de nouvelles deux fois par jour, que nous soyons prêts ou non. L'écran de télévision sera noir si nous ne sommes pas en ondes. Nous devons accomplir beaucoup de tâches en peu de temps.

Les petits médias autochtones se rendent dans les communautés pour les consulter et leur demander le genre d'actualités dont elles veulent entendre parler. Ils leur demandent leurs arguments et ce qu'ils pensent de leur couverture médiatique.

Nous avons effectué une partie de cet exercice avec des groupes de discussion. Or, il est très difficile de trouver le temps et les ressources pour le faire alors que nous nous démenons pour être en ondes chaque jour et empêcher que l'écran ne devienne noir.

[Français]

**David Myles:** Madame Carignan, ma question est pour vous.

Croyez-vous que la population canadienne comprend ce qu'est le journalisme en tant que profession?

**Marie-Eve Carignan:** Dans la population canadienne, il existe une grande mécompréhension quant à ce qu'est la profession de journaliste.

Comme je l'ai mentionné précédemment, même les journalistes ont de la misère à comprendre s'ils sont des journalistes. J'ai entendu des chroniqueurs dire qu'ils n'étaient pas journalistes parce qu'ils étaient chroniqueurs. Pourtant, ils sont journalistes d'opinion. On imagine donc que c'est hyper compliqué pour le grand public de comprendre la définition, surtout à un moment où des influenceurs prétendent être des journalistes. D'autres gens commentent l'actualité et disent qu'ils ne sont pas des journalistes, mais plutôt des commentateurs et des vulgarisateurs. Au Québec, nous avons de nombreux influenceurs, comme Alexplique ou Farnell Morisset, qui, eux, ne prétendent pas être des journalistes, mais les gens ne font pas toujours la part des choses. C'est très compliqué, et les médias ont aussi des responsabilités à ce sujet.

L'année dernière, j'ai assisté aux Semaines de la presse et des médias. Lors de l'événement, les journalistes se demandaient comment regagner la confiance du public. Je leur répondais qu'il fallait qu'eux aussi, ils expliquent leur démarche journalistique. Dans les reportages et dans les textes journalistiques, les journalistes gagneraient à donner un petit peu plus de détails pour expliquer comment ils sont allés chercher l'information et à qui ils ont parlé. Il est donc question d'éduquer le public par l'information pour que les gens comprennent. Je pense aussi que la proximité des journalistes et des médias avec la population est vraiment importante pour maintenir ce lien et cette confiance. Ça veut dire qu'il faudrait être présent dans les communautés et avoir des événements d'échanges. Ce n'est pas toujours facile, mais c'est important.

Vous parliez tout à l'heure des protecteurs du citoyen et des organismes d'autorégulation. Quand j'enseigne, je vois que j'ai des étudiants en communication intéressés par le journalisme. Au premier cours, je leur demande ce qu'est un protecteur du citoyen ou le Conseil de presse du Québec, et ils n'en ont aucune idée. Or, si on ne sait pas que l'organisme existe, on ne peut pas porter plainte auprès de celui-ci. De plus, ne pas connaître et ne pas comprendre les mécanismes n'aide pas à instaurer la confiance. Ça me fait dire qu'il y a vraiment une mécompréhension de ces mécanismes, alors on doit les faire connaître. Les médias, qui n'ont pas de guide de déontologie ou d'équivalent, gagneraient au moins à montrer qu'ils adoptent de bonnes pratiques.

En somme, il y a certainement une incompréhension en ce moment.

• (0945)

**La présidente:** Merci.

Monsieur Champoux, vous avez la parole.

**Martin Champoux:** Merci, madame la présidente.

Madame Carignan, dans votre allocution d'ouverture et par la suite, vous avez fait référence à un rapport sur les médias autochtones auquel vous avez contribué et que vous avez réalisé avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Est-ce que ce rapport est disponible quelque part? Seriez-vous en mesure de le fournir au Comité, pour que nous puissions en prendre connaissance? Je pense que c'est tout à fait pertinent dans le contexte de ce dont nous discutons aujourd'hui.

**Marie-Eve Carignan:** C'est pertinent, en effet. Ce rapport n'a pas été diffusé publiquement. Il a été déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec, mais le ministère m'a donné l'autorisation de le transmettre si on me le demandait. Je crois qu'il n'y aura pas du tout d'objection à ce que je le fasse parvenir au Comité, alors je le ferai avec plaisir.

Ce rapport permet de brosser un portrait de la représentation de ces médias, de leurs défis et de leur vécu. Il se heurte à certaines limites puisque, pendant la pandémie, ça a été très difficile d'accéder au terrain et d'avoir toute l'information, mais ce rapport révèle des défis qui, je pense, sont très bien traités par mes collègues aujourd'hui.

**Martin Champoux:** Ce serait très intéressant pour le Comité d'y avoir accès. Si jamais il y a un problème, comme la présente réunion est publique, Mathieu Lacombe doit nous écouter, alors il nous le dira immédiatement.

Je veux revenir sur la fin de notre conversation de tout à l'heure. Nous avons parlé de la décision de Radio-Canada d'offrir le contenu de RDI sur Prime Video. Évidemment, compte tenu du temps qui nous était alloué, nous n'avons pas pu finir la discussion, mais je voulais ajouter un élément à cette discussion, à savoir que la question du financement du diffuseur public revient souvent à l'ordre du jour. Je sais que, présentement, il y a des projets de révision du mandat de notre diffuseur public, mais aussi de son modèle de financement.

D'après vous, est-ce que la solution se trouve là?

Je ne parle pas que de la découvrabilité et du fait que le contenu de RDI se retrouve sur Prime Video. Je parle aussi de tous les défis qui concernent la publicité, la concurrence avec les autres médias et la disponibilité du contenu publicitaire pour des médias qui pourraient en profiter davantage si, par exemple, on retirait ces sources de revenus du modèle de financement de Radio-Canada.

Est-ce que vous avez une opinion sur le modèle de financement que nous devrions mettre en place pour CBC/Radio-Canada?

**Marie-Eve Carignan:** Je ne pense pas que c'est en déshabillant CBC/Radio-Canada qu'on va régler un problème pour les autres médias. Je crois qu'il faut trouver d'autres ressources et d'autres solutions, puisqu'en ce moment, CBC/Radio-Canada ne roule pas sur l'or non plus. Il y a quand même pas mal de compressions budgétaires, donc il faut trouver d'autres façons de faire. On peut se questionner longtemps sur les montants qui devraient être alloués à CBC/Radio-Canada pour, par exemple, des initiatives numériques. Toutefois, je ne dis pas qu'on ne doit pas revoir certaines choses et certains types de publicités.

La question d'Amazon pose manifestement problème, mais je pense qu'il faut trouver d'autres initiatives pour aider les médias communautaires, les médias en langue minoritaire, les médias locaux et les médias régionaux à fonctionner. Il faut aussi avoir des sources de financement récurrent et du financement pour des solutions technologiques de communication et de formation. De plus, il faudrait créer des crédits d'impôt pour les ressources.

Je crois que la solution n'est pas de faire des compressions, mais plutôt d'essayer d'être créatif et de trouver des solutions pour les autres.

**Martin Champoux:** J'aimerais maintenant aborder l'aspect de l'aide aux médias, en faisant le lien aussi avec le financement de Radio-Canada. On ne s'étendra pas nécessairement là-dessus, mais je pense qu'on devrait éloigner le financement de CBC/Radio-Canada du gouvernement. Ce que je veux dire par là, c'est que c'est correct que CBC/Radio-Canada soit financée par des fonds publics, mais il faudrait éloigner ce financement du gouvernement pour éloigner la perception, chez le public, d'une influence du gouvernement.

C'est la même chose pour le soutien aux médias. Nous avons entendu, ici aujourd'hui, des commentaires selon lesquels les gens sentent que, s'ils acceptent du financement gouvernemental, ils sont redevables au gouvernement et doivent se censurer un peu ou être prudents dans leur couverture des affaires gouvernementales, pour lui plaire et ne pas perdre leurs subventions.

Est-ce qu'il y aurait une façon de mettre en place un soutien gouvernemental efficace pour le monde des médias en général tout en éloignant la perception d'influence du financement sur la couverture médiatique?

• (0950)

**Marie-Eve Carignan:** Tout à fait. Plusieurs rapports ont été rédigés par des commissions intéressées par l'avenir et le financement des médias. Je pense notamment au rapport Payette, qui a été publié au Québec il y a quelques années. Il mettait justement de l'avant le fait qu'une instance indépendante pourrait non seulement gérer des fonds pour les médias, mais aussi agir en tant qu'observatrice pour dénoncer certains problèmes qui peuvent avoir lieu dans les médias et montrer qu'il y a une responsabilité sociale et qu'on peut se saisir des problèmes récurrents dans les médias et en discuter publiquement. C'est quelque chose que ne font pas en ce moment des instances comme le Conseil de presse du Québec. Elles ne se saisissent pas des problèmes, elles vont juste traiter les plaintes qu'elles reçoivent. Avoir une instance indépendante qui gère l'argent et qui soulève les problèmes aiderait à favoriser la confiance du public. Ça a été souligné dans différents rapports. J'ai en tête celui de la commission Payette, mais il y a certainement d'autres commissions qui ont soulevé l'importance d'avoir une instance indépendante. Ça montrerait que le gouvernement ne va pas s'ingérer dans les médias, ça permettrait de gagner la confiance du public et ça permettrait aux médias d'avoir davantage confiance dans le financement public.

Je vous invite à aller revoir ces solutions, qui ont souvent été talettées et oubliées, mais qui étaient quand même intéressantes.

**Martin Champoux:** Il me reste à peine trois minutes, alors je...

**Des voix:** Ha, ha!

**La présidente:** Ha, ha!

C'était intéressant et très important.

[Traduction]

Madame Thomas, vous avez cinq minutes.

**Rachael Thomas:** Merci.

Je vais revenir à mes questions pour la Canadian Ethnic Media Association. Notre échange a été interrompu.

J'aimerais revenir à la couverture médiatique de la situation en Iran et aux foules massives qui se sont rassemblées à Toronto et dans d'autres centres urbains du pays en solidarité avec le peuple iranien qui lutte pour sa liberté face à un régime extrêmement hostile. Cette couverture dans les médias grand public — en particulier de la part de la CBC — manque cruellement d'objectivité. De nombreux membres de la communauté irano-canadienne le ressentent et en sont contrariés. Ils l'ont fait savoir.

À votre avis, en tant qu'Irano-Canadien et professionnel qui évolue dans le paysage médiatique, pourquoi cette frustration va-t-elle croissant dans votre communauté?

**Kiumars Rezvanifar:** Tout d'abord, permettez-moi de dire que je suis Irano-Canadien, parce que c'est le pays que j'ai choisi. Je n'ai pas choisi l'autre pays. Évidemment, j'ai fait mes études aux États-Unis et je me suis retrouvé au Canada. Nous sommes venus ici non pas pour des raisons économiques, mais pour des raisons politiques. J'ai quitté l'autre pays il y a 46 ans et je n'y suis jamais retourné. Je dirai que j'aime ce pays et que c'est chez moi. Même si la situation devait changer là-bas, je n'y retournerai pas. Je suis ici chez moi. Je dirais que 90 % des Iraniens ici partagent ce sentiment. C'est notre pays. Tout nous appartient. Nous travaillons ici. Nous payons des impôts pour la CBC et tous les services.

Du jour au lendemain, on arrête de nous traiter comme des Canadiens. Voilà la source de la frustration. Si vous suivez les actualités entourant les rassemblements que vous avez mentionnés... Je discute avec les maires, les services de police et tous les intervenants. Ils n'ont jamais rien vu de tel dans l'histoire du Canada. Une foule de 570 000 personnes s'est réunie dans la plus longue rue du monde. Non seulement il n'y a pas eu un seul incident, mais les participants ont aussi nettoyé les rues pour s'assurer que tout soit en ordre. Pourquoi? C'est parce que c'est notre chez-nous. C'est notre pays. En retour, nous n'avons eu aucune couverture médiatique. Nous avons eu une réaction de la part du premier ministre provincial. Il a dit que quiconque veut organiser un rassemblement devrait s'inspirer de la communauté iranienne et agir comme elle l'a fait. Il n'y a eu aucun incident dans tous les grands rassemblements que nous avons organisés — pas un seul.

En retour, nous nous attendons à ce qu'on relate notre récit. J'ai assisté à chacun des rassemblements, soit dit en passant. Dimanche dernier, il y en a eu un devant le consulat américain; il fallait y être. C'était comme si tout le monde était Américain, Canadien ou Persan. Revenons-y. Nous nous attendions à ce que les grands médias couvrent notre rassemblement. Après tout, nous vous appartenons et vous nous appartenez. Voilà pourquoi nous sommes déçus. Habituellement, nous lâchons prise. Ce n'est pas la première fois qu'on nous ignore, soit dit en passant. Depuis 46 ans, notre situation est ignorée partout dans le monde — qu'un meurtre ou que d'autres crimes soient commis. Les nombres qui circulent sont 30 000 ou 40 000, mais le nombre réel est de 97 000 jeunes massacrés en deux nuits. La tragédie ne s'est pas arrêtée là parce que les exécutions de masse se sont poursuivies par la suite contre les personnes qui ont été arrêtées.

C'est pourquoi nous voulons que cette histoire soit diffusée. Après tout, nous voulons du soutien international, que nous obtenons dans une certaine mesure. Le monde entier comprend ce que nous vivons depuis 46 ans. On s'attendrait à ce que les grands titres de la CBC racontent notre histoire. Ne nous ignorez pas.

• (0955)

**Rachael Thomas:** Je suis désolée. Mon temps est limité.

Quel est le danger pour votre communauté lorsque les médias grand public ne disent pas la vérité, lorsqu'ils ne rapportent pas fidèlement les événements?

**Kiumars Rezvanifar:** Le danger pour la communauté, c'est que cette histoire est ignorée depuis 46 ans. Le gouvernement est toujours au pouvoir. Ce n'est pas comme si c'était la première fois, au cours des deux derniers mois, qu'il avait agi ainsi. Il commet ces crimes depuis 46 ans, mais cette nouvelle n'a jamais été diffusée de quelque façon que ce soit. CNN est un autre exemple. En fait, le public a maintenant des doutes au sujet de cette organisation. Comment se fait-il que personne ne puisse aller en Iran, sauf CNN? Nous n'avons pas Internet. Comment cette organisation médiatique peut-elle rendre compte de la situation en Iran? Nous vivons à une époque où tout le monde est intelligent. Tout le monde peut se renseigner. Vous parlez de journalisme. Quiconque a une caméra est maintenant journaliste.

Revenons-y. Oui, c'est la première fois que la population prête attention à ce que nous vivons depuis 46 ans. C'est pourquoi cela devient frustrant. C'est pourquoi vous vous attendez à ce que vos amis vous disent: « Nous sommes là pour vous aider. » Lorsqu'ils vous ignorent... C'est exactement ce que fait la CBC.

Madame Ziniak, je vous cède la parole.

**Madeline Ziniak:** Je tiens à ajouter que c'est là que l'authenticité des médias ethniques entre en jeu. C'est pourquoi il est très important d'avoir une perspective sur les différentes communautés au Canada. Nous voulons du soutien pour nous aider à faire notre travail: fournir de l'information dans la langue des auditoires — aux communautés ethnoculturelles du Canada.

Notre rôle est très important. C'est ce qui explique pourquoi nous sommes ici pour faire valoir que nous sommes dans une catégorie précise et distincte — celle des producteurs ethniques indépendants. Nous aimerions recevoir du soutien pour faire notre travail.

**La présidente:** Merci.

[Français]

Monsieur Ntumba, vous avez la parole.

**Bienvenu-Olivier Ntumba:** Merci, madame la présidente.

Monsieur Omelus, je vais revenir sur la question qui a été posée par mon collègue M. Généreux concernant les 100 millions de dollars octroyés aux médias, dont une partie va à Radio-Canada.

Vous avez répondu que vous aviez de bonnes relations avec CBC/Radio-Canada. En quelques mots, pouvez-vous nous expliquer comment ces relations sont bâties avec CBC/Radio-Canada, pour que les médias comprennent plus en quoi il est intéressant d'avoir ces relations?

[Traduction]

**Mike Omelus:** Les partenariats sont extrêmement importants dans le milieu de la radiodiffusion canadienne. Nous ne pourrions pas nous acquitter de notre mandat sans partenariats solides, non seulement avec CBC/Radio-Canada — qui nous aide à commander certains contenus —, mais aussi avec Bell Média et d'autres organisations. Le financement n'est pas au rendez-vous pour produire des séries dramatiques scénarisées et les émissions de grande qualité que nous offrons à nos téléspectateurs.

Cela nous permet cependant de réaliser d'autres parties de notre mandat. Par exemple, nous diffusons 62 commissions chaque année. Nous réalisons des reportages sur des sujets qui ne sont vraiment pas connus, ou qui ne le seraient pas sans nos efforts. Nous avons même réalisé un documentaire dans une langue parlée à l'époque par moins de 35 locuteurs: le tahltan. C'était le dernier graphique à l'écran. C'est la première fois que le tahltan a été entendu à la télévision. Il est parlé par moins de 35 personnes. Pourquoi cette langue est-elle diffusée sur un réseau national? Elle est diffusée parce que notre mission est très vaste. Nous produisons des reportages pour le grand public, pour les téléspectateurs autochtones et pour les personnes dont les récits sont inconnus. Ces partenariats sont essentiels pour nous aider à le faire.

[Français]

**Bienvenu-Olivier Ntumba:** Merci beaucoup.

Monsieur Rezvanifar, tout d'abord, je vous exprime ma sympathie à l'égard de ce qui se passe en Iran.

J'ai entendu la question de ma collègue Mme Thomas concernant la couverture de la marche qu'il y a eu récemment et qui n'a pas été relayée par les grands médias. Elle a renchéri en disant que les médias ne disaient pas la vérité, mais, ce que j'ai entendu de votre bouche, c'est que cet événement n'avait pas été couvert.

Est-ce que le fait que votre événement n'ait pas été couvert correspond à ne pas dire la vérité, ou est-ce simplement que les médias n'ont pas couvert votre événement? J'aimerais que vous me répondiez en quelques mots.

• (1000)

[Traduction]

**Kiumars Rezvanifar:** La question porte-t-elle sur l'absence de couverture ou sur le fait de ne pas dire la vérité? Qu'en est-il au juste? Je n'ai pas compris votre question.

[Français]

**Bienvenu-Olivier Ntumba:** Vous avez dit qu'il n'y avait pas eu de couverture médiatique de votre événement. Or, ma collègue a dit que les médias n'avaient pas dit la vérité. Est-ce que la marche n'a pas été couverte par les médias, ou est-ce que les médias ont rapporté de fausses informations? C'est ce que je veux savoir de votre part.

[Traduction]

**Kiumars Rezvanifar:** Merci. C'est une bonne question. En fait, c'est une très bonne question.

Je dirais que les deux choses sont vraies. Il y a deux points de vue sur la situation en Iran: il y a le camp qui appuie le gouvernement et celui qui s'y oppose. Nous représentons le camp qui est contre le gouvernement, et le monde entier nous appuie.

D'abord, les grands médias n'ont pas donné à l'événement la couverture médiatique qu'il méritait. Ensuite, c'est intéressant parce que la majorité de mes collègues — des Canadiens d'origine iranienne — sont frustrés parce que l'autre camp — le camp favorable au gouvernement — a bénéficié d'une plus grande couverture que nous. De fait, quand on écoute les médias, on se demande parfois ce que pense l'autre côté.

Je comprends que la couverture doit être équilibrée. Il faut fournir au public l'information nécessaire pour qu'il comprenne ce qui se passe.

Je dirais que la proportion est probablement de 30 % par rapport à 70 %; le 70 % représente la couverture du camp favorable au gouvernement, et le 30 % représente les événements qui doivent être couverts. Voilà pourquoi la crédibilité est remise en question. La couverture est-elle partielle ou impartiale? Nous sommes rendus au point où les réactions ou les manifestations à l'endroit de CBC/Radio-Canada montrent à quelle conclusion les gens sont arrivés.

[Français]

**Bienvenu-Olivier Ntumba:** Merci beaucoup.

Madame Carignan, nous entendons ce qui se passe dans les médias en ce qui concerne les chroniqueurs, les journalistes, les rapporteurs, les youtubeurs et tous ces gens-là.

Sommes-nous rendus à l'étape de dire que nous devons faire les états généraux des médias et du journalisme? Quels sont vos commentaires à ce sujet?

**Marie-Eve Carignan:** Je pense que ce ne serait pas une mauvaise idée d'avoir un état général de la presse et de réfléchir ensemble à des solutions plus structurées pour faire face à la crise des médias, à la crise de la confiance et aux différents modes de communication de contenus qui ne relèvent pas du journalisme, qui font de la concurrence et qui créent de la confusion.

Il faut aussi trouver des solutions. Tout à l'heure, j'ai entendu des gens parler de la mise en commun des ressources. Je pense que ce serait une option qui mériterait d'être approfondie et davantage envisagée. Dernièrement, les plus grandes enquêtes journalistiques ont beaucoup gagné d'une mise en commun des ressources de journalistes issus de différents médias. Ils ont travaillé ensemble pour avoir les moyens de creuser leur sujet et de faire une enquête. Ils ont mutualisé les ressources et impliqué des journalistes qui connaissent les situations locales et qui peuvent parler dans différents médias de ce vécu, qui peut être incompris par des journalistes qui n'ont pas accès au terrain ou aux communautés.

Ce sont des solutions gagnantes, et on devrait probablement prendre un moment pour réfléchir à des solutions plus structurées et à une mise en commun de la situation.

**La présidente:** Merci.

[Traduction]

Pour terminer, nous allons procéder à une série de questions éclair. Chaque parti disposera de deux minutes.

Monsieur Champoux, la parole est à vous.

[Français]

**Martin Champoux:** Madame la présidente, il est 10 h 03 et nous avons commencé la réunion à 8 h 20. Ça nous donne donc un petit peu plus de deux minutes par groupe, puisqu'il nous reste normalement 16 ou 17 minutes.

**La présidente:** D'accord. Donnons cinq minutes à chaque parti.

[Traduction]

Je vais commencer par les conservateurs.

Qui veut prendre la parole pour cinq minutes?

**Rachael Thomas:** Je vais reprendre le sujet des médias ethniques, juste pour compléter la discussion.

Dans un communiqué de presse, l'Association canadienne des médias ethniques a déclaré:

Les producteurs indépendants de langues tierces sont exclus des programmes fédéraux existants tels que le Fonds des médias du Canada, le fonds pour les nouvelles de Google, l'Initiative de journalisme local et le crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique canadienne.

De toute évidence, un climat d'exclusion a été créé autour du financement des médias. Le gouvernement s'est positionné de sorte à choisir les gagnants et les perdants, ou les admis et les exclus. Fait intéressant, il ne s'agit pas seulement de décider qui est admissible au financement et qui ne l'est pas, mais aussi qui a accès à la tribune de la presse et qui a le droit de poser des questions au gouvernement. Cette position finit par donner au gouvernement une influence sur le message transmis à la population. La plupart d'entre vous pensent sans doute comme moi que cette position est très dangereuse. La dernière chose que l'on veut, c'est que les médias soient dirigés par l'État. Les médias doivent demeurer indépendants. Les journalistes doivent être libres d'exercer leur pouvoir discrétionnaire et de rapporter fidèlement les événements tels qu'ils se sont déroulés, sans être contraints d'adopter un angle particulier.

L'Association canadienne des médias ethniques se trouve dans une position intéressante puisque les initiatives de langue tierce visent à présenter les nouvelles le plus impartialement possible dans la langue que veulent entendre les personnes qui écoutent les différentes émissions. Cependant, je reviens au fait que le gouvernement s'est positionné de manière à choisir les gagnants et les per-

dants. Quelles répercussions l'iniquité sur le plan du financement et du pouvoir décisionnel du gouvernement a-t-elle sur la possibilité pour les Canadiennes et les Canadiens, en particulier celles et ceux d'origine ethnique, d'accéder à de l'information exacte?

• (1005)

**Madeline Ziniak:** Merci beaucoup pour les observations et pour la question.

Nous jouons un rôle essentiel dans la présentation des perspectives ethnoculturelles dans le contexte canadien. Nous comptons parmi nous des journalistes chevronnés qui ont acquis de l'expérience à l'étranger et qui sont maintenant ici, au Canada, comme M. Rezvanifar.

Le paysage médiatique s'est transformé dans le sens où de nombreux organismes reçoivent de l'appui. Nous avons même demandé à différents représentants du gouvernement s'il devrait y avoir un réseau multilingue au sein de CBC/Radio-Canada ou de TVO. Nous avons exploré toutes les pistes.

Nous sommes défavorisés. Toutes les personnes présentes sont ici parce qu'elles tiennent à promouvoir la démocratie et à exposer le leadership communautaire, auquel les médias traditionnels n'accordent pas de temps d'antenne. Le fait est que le CRTC n'a pas examiné la politique relative aux médias ethniques, par exemple, depuis le début des années 1990. Nous avons le droit d'avoir une place au sein du système de radiodiffusion pour exprimer nos perspectives, surtout en cette période de grande agitation mondiale, et pour contribuer à la vie de la société canadienne.

Le système de radiodiffusion reconnaît les sociétés de production et les diffuseurs indépendants, ainsi que les radios communautaires, mais il ne reconnaît pas les producteurs ethniques indépendants. Ce manque de reconnaissance ne favorise pas notre participation aux affaires canadiennes. Souvent, la couverture demeure rare, et la perspective qui est autorisée est parfois étouffée. C'est en pareils moments que notre rôle revêt une importance capitale.

Monsieur Rezvanifar, avez-vous quelque chose à ajouter?

**Kiumars Rezvanifar:** Oui, j'aimerais ajouter quelque chose.

Vous devez comprendre la nature de ce que nous produisons. J'ai interviewé des premiers ministres à mon émission. Nous recevons des représentants de services de police. Nos invités à l'émission comprennent des gens de tous les échelons du gouvernement.

Pourquoi faisons-nous ce travail? Parce que nous voulons que les nouveaux arrivants dans notre communauté apprennent à connaître ces gens.

Je pourrais enregistrer l'émission de la maison, mais ce n'est pas ce que je fais. Je sais qu'il en est de même pour mes collègues. Nous voulons servir d'intermédiaire entre le gouvernement et la communauté. C'est ce que nous faisons depuis 33 ans, je le répète, sans aucun financement.

Quand les élections sont déclenchées ou quand des affaires importantes surviennent, ils connaissent mon numéro de téléphone. Ils nous appellent pour nous demander de les aider, et nous les aidons.

Au cours des deux dernières années, nous avons participé à plus de 50 appels Zoom avec des fonctionnaires. Nous avons même engagé des lobbyistes. Nous avons tout fait, en vain. Curieusement, quand nous sommes sur Zoom, nous avons l'impression que c'est la première fois que nos interlocuteurs entendent parler de nous. Ils nous demandent ce que nous faisons. Certains pensent que nous recevons déjà du financement. Durant chacun de ces 50 appels, nous avons dû les renseigner sur qui nous sommes, ce que nous faisons et depuis quand nous le faisons.

C'est navrant parce que j'ai entendu dire et j'ai lu que l'État de New York, aux États-Unis, offrait du financement aux médias ethniques. Pourtant, c'est un creuset; ce n'est pas une société multiculturelle. Il y a même du financement pour la programmation en langues tierces. La réalité au Canada est plutôt navrante; j'irais même jusqu'à dire qu'elle est décevante.

**La présidente:** Merci.

Monsieur Al Soud, vous avez la parole pour cinq minutes.

**Fares Al Soud:** Ce nouveau temps de parole me donne l'embaras du choix. Je vais essayer de poser des questions à tous les témoins. Ma première question s'adresse à MM. Errington et Goldstein.

Les progrès technologiques, l'intelligence artificielle et l'adoption de ces outils sont souvent présentés comme des négatifs, particulièrement dans le contexte qui nous intéresse. Toutefois, je présume que dans votre domaine, l'utilisation de l'intelligence artificielle et les progrès technologiques offrent en fait de grandes possibilités pour ce qui est d'assurer l'accessibilité dans divers espaces.

J'aimerais vous entendre là-dessus, s'il vous plaît.

**David Errington:** Nous nous sommes penchés sur l'utilisation de l'intelligence artificielle pour la description, le sous-titrage et, plus récemment, l'interprétation en ASL et en LSQ. L'IA donne la possibilité d'offrir ces services plus rapidement et sur un plus grand nombre de plateformes, ce qui est formidable.

Cependant, je vous rappelle que divers groupes de personnes handicapées hésitent fortement à considérer l'intelligence artificielle comme une solution universelle. Les fournisseurs de services d'interprétation en ASL et en LSQ veulent s'assurer qu'il y a un facteur humain. C'est la même chose pour les services de description: on ne veut pas d'un doublage automatique par voix hors champ; on veut conserver un facteur humain.

C'est un outil à utiliser, mais ce n'est pas une panacée. Il doit y avoir un facteur humain. C'est ce que demande la communauté des personnes handicapées.

• (1010)

**Fares Al Soud:** Je vous prie de m'excuser si ma question est quelque peu redondante. Pourquoi y a-t-il de l'hésitation par rapport au facteur humain?

**David Errington:** Dans le domaine de la description, on veut s'assurer que le contenu passe bien. C'est une forme d'art. La description d'un film ou d'autres types de contenu ne s'apparente pas à la lecture d'un article de journal. En ce qui concerne l'ASL et la LSQ, c'est une culture. Ce sont des langues, et on veut s'assurer que les nuances sont saisies. Je ne sais pas si l'intelligence artificielle est rendue là. Elle y arrivera peut-être, mais il faut prendre tous ces facteurs en considération.

Nous cherchons à rendre le contenu accessible plus rapidement, tout en respectant les besoins de la communauté.

**Fares Al Soud:** C'est fantastique, merci.

Dans le même ordre d'idées, le suivi des nouvelles se déplace de plus en plus vers les plateformes numériques. Trouvez-vous que les normes d'accessibilité suivent le rythme des changements technologiques?

**David Errington:** Non. En fait, oui et non. Que pensez-vous de cette réponse?

Dans le domaine de la radiodiffusion — c'est-à-dire des services linéaires —, le Canada est un chef de file mondial. Les grandes plateformes comme YouTube se sont nettement améliorées pour ce qui est d'ajouter des descriptions, du sous-titrage, etc., à leur contenu, mais elles ont encore beaucoup de travail à faire.

Sans réglementation et sans organisations comme la nôtre... Nous établissons des normes. Nous l'avons fait pour le système canadien de radiodiffusion. Nous serions ravis de le faire aussi pour les plateformes numériques d'un océan à l'autre afin d'éviter qu'elles soient négligées ou qu'elles prennent du retard.

La transition des services linéaires aux services numériques doit tenir compte de l'accessibilité et des normes en la matière. Ce travail se poursuit.

**Fares Al Soud:** Je vous remercie, monsieur Errington.

[Français]

Madame Carignan, j'aimerais revenir sur la conversation que vous aviez un peu plus tôt avec M. Champoux.

Vous avez abordé plusieurs points intéressants, notamment le journalisme sous-qualifié ou à temps partiel, la montée des textes d'opinion et le manque d'engagement envers un journalisme de bonne foi. En parallèle, il y a une certaine réticence à l'égard de l'intervention gouvernementale.

Comment pouvons-nous aider le secteur sans trop intervenir et sans nuire à l'indépendance journalistique? Je pense à votre exemple d'une agence indépendante qui distribuerait des fonds.

**Marie-Eve Carignan:** En effet, je pense que ce serait intéressant d'étudier une solution impliquant une instance externe qui pourrait distribuer les fonds et, comme je le disais, qui ferait office d'observatoire, donc qui mettrait de l'avant des problèmes dans les médias et qui les conseillerait et les aiderait à améliorer leurs pratiques. Lorsque j'étais au Conseil de presse du Québec, parfois, plusieurs journalistes nous appelaient parce qu'ils se demandaient quoi faire et comment réagir dans certaines situations. Il n'y avait pas de ressources à l'exception de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec. Donc, ce genre d'initiative pourrait être une bonne option.

Évidemment, il faut mettre en place des structures dans les médias eux-mêmes, c'est-à-dire qu'il faut s'assurer d'avoir des codes de déontologie et des structures claires, dans lesquelles il y a une indépendance entre les gestionnaires et les journalistes, pour assurer une indépendance journalistique. C'est une structure vraiment importante qui doit être mise de l'avant et expliquée au public.

En ce moment, il y a une grande confusion. Nous avons notamment fait une enquête sur la publicité vidéo intégrée, avec une de nos équipes, et nous avons vu que c'était une pratique qui se mettait en place pour régler certains problèmes financiers. Ça consiste à mettre de l'avant des textes financés ou payés par des intérêts privés. Ça joue sur la confusion du public. C'est le genre de pratiques en ce moment qui augmentent la méfiance, et c'est le propre d'un manque de séparation entre les journalistes et les responsables éditoriaux. Il faut éviter ces pratiques.

**Fares Al Soud:** Parfait. Merci beaucoup, madame Carignan.

[Traduction]

Je représente la magnifique circonscription de Mississauga-Centre. Elle compte parmi les plus diversifiées au pays. Les médias ethniques et communautaires font partie des principales sources de nouvelles et d'information dans les langues autres que l'anglais et le français. Monsieur Rezvanifar, d'après votre expérience, que se passe-t-il quand les nouveaux arrivants, par exemple, n'ont pas un accès fiable aux médias ethniques? Je pense, entre autres, à l'engagement civique et à l'accès aux débouchés.

**La présidente:** Je vous prie de donner une réponse brève. Le temps imparti est écoulé.

**Kiumars Rezvanifar:** Que leur arrive-t-il? Ils sont perdus. En fait, c'est à Mississauga que j'ai déménagé quand j'ai quitté les États-Unis. Ils sont perdus.

Je pourrais parler longuement parce que j'ai vu de nombreux incidents de la sorte. Ils nous appellent pour nous demander de l'aide. Ils n'ont personne, surtout dans le cas des réfugiés. Ils n'ont personne ici. Nous devenons leurs yeux et leurs oreilles.

N'oubliez pas qu'à leur arrivée, certains éprouvent des ennuis. Il y a des choses qu'ils ne savent pas. Nous avons aidé des gens qui s'étaient retrouvés à l'hôpital. Nous leur venons en aide par l'intermédiaire de mon émission. Nous les mettons en contact avec des fonctionnaires et des organismes gouvernementaux qui peuvent leur prêter main-forte. Pendant cette période, l'immigration n'est pas facile. C'est malheureux.

• (1015)

**La présidente:** Merci.

[Français]

Monsieur Champoux, vous avez la parole pour cinq minutes.

**Martin Champoux:** Merci, madame la présidente.

Je remercie encore les témoins de leur présence. Aujourd'hui encore, c'est vraiment une réunion super intéressante.

Madame Carignan, tantôt, au début de la réunion, vous avez parlé de la Loi sur les nouvelles en ligne. Vous avez dit que cette loi était importante et devrait même être renforcée. Je partage votre opinion. La Loi devrait être renforcée et elle devrait aussi être peaufinée.

Par ailleurs, il y a aussi des voix qui demandent un accord avec Meta pour pouvoir trouver à nouveau les nouvelles sur leur plateforme. Beaucoup d'influenceurs, évidemment, ont besoin de ces plateformes pour diffuser leur contenu, mais des médias régionaux en ont aussi besoin. Je pense aux journaux hebdomadaires qui publiaient beaucoup leur contenu sur ces plateformes et qui rayonnaient beaucoup grâce à celles-ci.

Il y a peut-être un peu moins de rigidité de la part de certains acteurs du secteur des médias d'information, mais est-ce que vous pensez qu'il y a une nécessité de rouvrir cette discussion et, éventuellement, de faire des compromis pour permettre à différentes voix de se faire entendre un petit peu plus largement sur les plateformes de Meta, notamment?

**Marie-Eve Carignan:** Je crois que c'est nécessaire de rouvrir cette discussion avec Meta et les autres grandes plateformes. Il faudrait aussi observer d'autres plateformes qui prennent de plus en plus de place dans l'écosystème en ligne et qu'on devrait aussi rencontrer pour les responsabiliser et voir comment elles peuvent collaborer.

La discussion avec Meta devrait certainement être ouverte. Je crois que l'entreprise a elle-même perdu une part de son public au Canada. C'est peut-être un bon moment pour discuter.

Vous avez raison en disant que les médias régionaux et les médias communautaires ont été les plus touchés par ces compressions, puisqu'ils ne pouvaient pas se retourner aussi facilement que d'autres pour créer une application et attirer autant de gens sur leur propre plateforme. C'est pour ça que, tout à l'heure, je parlais d'une solution de mutualisation. Il faudrait mettre en commun des plateformes ou des ressources pour les plus petits médias, parce qu'ils n'ont pas les mêmes moyens que certains grands médias qui, eux, ont pu créer leurs propres structures, leurs applications, leurs réseaux sociaux. Maintenant, ils ont même des moyens de créer leurs propres outils d'intelligence artificielle, alors que d'autres médias peinent à maintenir leurs activités journalistiques.

**Martin Champoux:** Parlons-en, justement, de l'intelligence artificielle. C'est le gros éléphant dans la pièce qui rapetisse.

L'intelligence artificielle est évidemment alimentée par les contenus. Nous avons là une espèce d'arme à double tranchant. Si nous décidons de ne pas accepter que notre contenu soit utilisé pour alimenter les moteurs d'intelligence artificielle, nous condamnons la culture francophone et les médias francophones à être noyés dans l'océan anglophone nord-américain. C'est aussi probablement une des motivations de Meta pour permettre de retrouver du contenu journalistique en ligne. En effet, par la bande, ça lui permettrait d'alimenter ses outils d'intelligence artificielle.

Je sais que c'est une technologie fantastique. Je sais que nous n'y échapperons pas et qu'elle sera utile à bien des égards. Je sais qu'elle va faciliter la vie, mais elle va aussi apporter beaucoup de problèmes éthiques et de questions que nous ne connaissons pas encore.

Comment devons-nous avancer dans ce domaine? Présentement, quelle place devons-nous lui faire dans le journalisme? C'est essentiellement de ça que nous parlons aujourd'hui. Quelle place pouvons-nous nous permettre de faire à l'intelligence artificielle, particulièrement dans le contexte où des régions sont mal couvertes par les médias en raison d'un manque de main-d'œuvre et de la disparition des médias qui couvrent l'information régionale? Actuellement, quelle place pouvons-nous faire à l'intelligence artificielle en tant qu'outil de couverture journalistique?

**Marie-Eve Carignan:** En effet, nous n'avons pas le choix, nous devons faire le virage vers l'intelligence artificielle. C'est là, et nous n'allons pas reculer.

J'ai été rassurée d'entendre M. Myles mentionner tout à l'heure qu'il fallait une intervention humaine. Les codes de déontologie journalistique ont commencé à intégrer l'intelligence artificielle en disant que son utilisation devait être déclarée. L'usage doit donc être transparent et, en fin de compte, toujours répondre d'une intervention, donc d'une vérification par un humain. C'est comme ça parce que ces outils ont des préjugés culturels et des préjugés de programmation. Ils ne sont pas à l'abri d'erreurs ou d'hallucinations.

Ainsi, il est important que le travail journalistique reste un travail fondamentalement humain, qu'il y ait des vérifications et que nous ne laissions pas à une machine et à des acteurs étrangers qui ont programmé ces outils le soin de contrôler notre contenu, d'autant plus que nous pouvons constater que l'intelligence artificielle ne va pas donner les mêmes résultats si elle a été programmée en Chine ou aux États-Unis, par exemple. Donc, il y a de grands préjugés culturels qu'il est important de connaître pour s'approprier l'intelligence artificielle sur le plan médiatique.

Maintenant, nous voyons que beaucoup de médias commencent à l'intégrer. Ces médias essaient parfois de mettre au point leur propre outil d'intelligence artificielle, mais il faut qu'ils en aient les moyens. Ça peut être une solution, mais, dans ce cas, est-ce que ce sont les plus grands acteurs qui vont encore être avantagés? C'est une de mes craintes.

Alors, il faut voir comment nous pouvons mutualiser les choses pour les rendre communes. Évidemment, en culture comme en journalisme, il y a toute la question de la propriété intellectuelle qui se pose. Peut-être que la discussion avec les grandes plateformes devra aussi être élargie à l'intelligence artificielle.

● (1020)

**Martin Champoux:** C'est toujours le cas, effectivement: les plus gros acteurs sont toujours les premiers à avoir accès aux nouvelles technologies, ce qui affaiblit probablement davantage les plus petits acteurs. Je vois que M. Omelus hoche la tête. Je pense que ça a toujours été comme ça, et je crois que c'est toujours la responsabilité de la société et des instances de protéger les plus petits acteurs pour assurer une couverture adéquate de l'actualité.

Madame la présidente, il ne me reste plus de temps de parole, n'est-ce pas?

**La présidente:** En effet, votre temps de parole est écoulé.

**Martin Champoux:** Pourtant, j'avais encore cinq ou six bonnes questions.

**Des voix:** Ha, ha!

**La présidente:** Non, c'est terminé. Merci beaucoup.

Merci à tous les témoins d'aujourd'hui.

[Traduction]

Je vous remercie de votre participation.

S'il y a quelque chose que vous avez oublié de dire ou qui vous vient à l'esprit plus tard, ou encore si des membres du Comité vous ont demandé des documents ou s'il y a d'autres documents que vous souhaitez soumettre au Comité, je vous prie de nous les envoyer par l'intermédiaire du greffier. Tous les membres du Comité auront accès à ces renseignements, et nous pourrons les intégrer à notre étude.

Vous pouvez partir.

J'aimerais demander, rapidement, aux membres du Comité s'ils conviennent d'ajouter au moins une réunion à l'étude en cours, car un grand nombre de témoins souhaitent y participer. Je pense que nous avons le devoir de tenir au moins une réunion de plus afin d'inclure ces voix.

Est-ce que tout le monde est d'accord?

**Des députés:** D'accord.

**La présidente:** Merci beaucoup.

La séance est levée.







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>